



LE LIEN

n° 47

Janvier 2021

Bulletin municipal de Plachy-Buyon

1793-1797	ANDRIEU Nicolas	1852-1865	NEVEUX Pierre
1797-1801	WALLET Jean-Baptiste Éléonore	1865-1882	WALLET Léopold
1801-1802	DE BERTH Joseph	1882-1900	LELIEVRE Edouard
1802-1815	WALLET Jean-Baptiste Éléonore	1900-1928	WALLET Philogène
1815-1816	D'AUBERVILLE Charles	1928-1933	LAMORY Edouard
1816-1831	WALLET Jean-Baptiste Éléonore	1933-1945	FOUQUET Paul
1831-1835	WALLET François	1945-1954	MODESTE Max
1835-1841	DUQUET Etienne	1954-1983	WALLET Marie-Antoinette
1841-1844	FOSSIER Charles	1983-2013	FLINTHAM-WALLET Anny
1844-1848	WALLET François	2013-2020	NORMAND Lionel
1848-1852	OBRY Louis	2020-	HUYON Jean-Luc



SOMMAIRE

Vœux du Maire	3
Équipe municipale	6
Budget communal	9
Travaux	11
Infos pratiques côté mairie	15
Infos pratiques côté village	18
Changement de propriétaire à la boulangerie	24
État-Civil	25
In memoriam	26
Ca c'est passé à Plachy	28
Regroupement scolaire Plachy- Buyon/Prouzel	35
Les associations	36
À la rencontre de Stan SZUMNY	58
Interview de Ugo LEBESGUE	60
Le petit marché du mardi et les commerces ambulants	62
Les commerçants	63
Plachy avant/après	64
Plachy Buyon dans la presse	66
Quelques personnes ayant marqué l'histoire de notre village	67





Chers élus, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs.

À l'heure où j'écris ce texte, je ne sais pas si la cérémonie des Vœux organisée par la municipalité aura lieu vu le contexte sanitaire en cours. J'en doute.

Nous avons été élus en mars 2020 et la COVID nous a ouvert les portes de la mairie que seulement 2 mois plus tard.

Nous vous demandons de rester prudents et vigilants.

La cérémonie des Vœux est l'occasion de faire le point sur l'année passée et de dresser les perspectives de l'année qui débute, l'exercice est donc particulier pour cette année 2020.

Je voulais avant tout remercier mes adjoints pour leur participation à mes permanences hebdomadaires et aux commissions qu'ils gèrent en toute autonomie. Je remercie également les membres du conseil municipal pour leur assiduité aux réunions et à leur participation aux diverses commissions.

Nous avons dû renoncer aux manifestations du 14 Juillet, du Marché de Printemps mais aussi de la fête communale, certains (es) ne l'ont pas compris mais il était sage pour nous tous de prendre ces décisions.

Notre Comité des Fêtes comme d'autres associations ont dû prendre à regret l'abandon de toutes leurs festivités. Je leur rappelle que le Conseil Municipal est à l'écoute des problèmes qu'elles peuvent rencontrer en ces temps difficiles.

Nous avons maintenu le téléthon et ce fut une réussite, merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à ce succès.

La fin de l'année s'annonce difficile et pour le moment seule la remise des colis à nos aînés est maintenue et une distribution de jouets + chocolats aux enfants du village de 0 à 11 ans.

Depuis notre élection, certains travaux entrepris par l'ancienne équipe municipale sont terminés comme :

- la création de places de stationnement et la remise à neuf de la voirie route de Bacouël, du terrain de tennis jusqu'à la salle omnisports.
- les travaux d'aménagements de la maison rue de la Fontaine, nous y avons aménagé les combles, installer une cuisine aménagée et refait toutes les peintures intérieures, cette maison est maintenant louée depuis le 01/12.
- de la restauration d'une sépulture dans le cimetière
- de la reprise de certaines concessions également dans le cimetière

Depuis son installation, la nouvelle équipe municipale a entrepris :

- de reprendre le nettoyage des caniveaux par nos agents techniques et je demande aux riverains de faire preuve de civisme en entretenant (balayage et désherbage) leur partie trottoir, si nous voulons embellir notre village, ensemble nous pourrions le réussir
- à la demande de ORANGE d'installer, au 1^{er} trimestre 2021, un pylône de 30 mètres au Bosquet de Camont afin d'obtenir une réception et une émission téléphonique à 100 % sur notre village. Cette opération n'aura aucun coût pour nous et nous toucherons une redevance annuelle pour la location de la parcelle
- la consolidation du clocher de l'église en remplaçant une poutre maîtresse fortement détériorée par l'humidité et qui tôt ou tard aurait cédé en emmenant la cloche dans sa chute, L'entreprise en a profité pour refaire l'étanchéité autour de l'horloge et de passer une couche de lasure sur les abats sons du versant le plus exposé aux intempéries

- de remplacer le mécanisme de pilotage de l'horloge et de la sonnerie de la cloche tombé en panne, Il est de nouveau actif depuis le 23/11/2020
- de vendre une partie de la parcelle de terrain où est située la maison louée rue de la Fontaine car trop importante à entretenir pour un locataire. Nous avons divisé le terrain en deux et le bornage est fait. La parcelle à céder est de 775 m²
- dans le cadre du plan de relance de l'État qui se termine au 31/12/2020 pour obtenir des subventions supplémentaires, nous avons entrepris de faire des travaux (isolation, électricité, chauffage, toiture et sol) dans la salle des associations et nous allons en profiter pour l'agrandir (sanitaires, cuisine, dressing), Cette salle pourra contenir 70 personnes. Nous disposerons d'une salle fonctionnelle et conviviale pour les manifestations organisées par nos associations et la commune
- dès la récupération de la maison rue des Clabaudois (une procédure est en cours), d'y faire également des travaux de mise en conformité. Sa destination serait d'y transférer au rez de chaussée la bibliothèque actuellement dans la salle des associations. Pour l'étage, aucune décision n'a été prise pour le moment
- de la mise en place de barrières de sécurité à la sortie de l'école car trop de parents ne respectent pas l'interdiction de stationner ou force le passage malgré la présence du bus. Est-ce difficile de faire 100 mètres à pieds pour récupérer ses enfants et ainsi les protéger d'un éventuel accident ! Réfléchissez bien mais je ne le pense pas
- de vendre environ 200 peupliers arrivés au terme de leur croissance dans notre peupleraie située route de Bacouël. Dès le dépotage terminé, nous passerons à l'étape du reboisement
- de revoir le fleurissement de la commune

Des réunions sont organisées par notre Commission du patrimoine communal pour travailler sur :

- le devenir de la maison léguée par Mlle Anny FLINTHAM WALLET. Une maison de caractère construite sur un grand terrain mais avec d'énormes travaux pour la remettre en état
 - l'enfouissement des réseaux restants sur notre village
 - passer l'éclairage public en LED
- de passer certains chemins communaux en publics pour pouvoir les faire reprendre par la Communauté de Communes qui a la compétence voirie. Pour le faire, nous nous devons de les remettre en état

La fibre devrait faire son apparition dans notre commune début 2021 comme l'accès à la TV par internet.

J'en profite pour dire aux personnes qui ont des compétences pour nous aider ou nous conseiller dans nos projets (travaux, demande de subventions...) qu'elles seront les bienvenues à nos commissions. Qu'elles se rapprochent du secrétariat de mairie ou sur l'adresse mail de la mairie : mairie.plachy@wanadoo.fr

Comme vous pouvez le voir, nous mettons en place notre feuille de route pour ce mandat, la première des priorités est de réhabiliter le patrimoine immobilier.

Je ne vais pas vous abreuver de chiffres sur les montants investis et des subventions obtenues car vous les avez sur ce lien à une date donnée. Les chiffres définitifs vous seront communiqués sur le compte rendu du Conseil Municipal lors du vote du budget annuel.

Vous devez, néanmoins, vous poser des questions sur le financement de ces investissements, rassurez-vous, aucune action n'est entreprise sans un bon plan de financement et les élus de la commission Finances y veillent. Nous n'avons aucune intention d'augmenter les Impôts locaux.

En tant que Président du Syndicat d'Assainissement intercommunal de la Vallée de la Selle (SIAVS), je vous annonce que les travaux pour les communes de Prouzel et Bacouël sont achevés. Leurs habitants peuvent maintenant se raccorder. Il reste maintenant à parachever les travaux sur notre commune et ceux-ci devraient débiter au printemps prochain. Le dossier des subventions est bouclé et l'entreprise SADE a été retenue.

Je veux également revenir sur le cas de la route du Commandant Dodart qui interpelle tout le monde et principalement les usagers. Elle est devenue dangereuse et cela fait 4 ans que le syndicat se bat avec les experts et économistes

pour que des travaux de réfection soient engagés. Début Octobre, j'ai moi-même interpellé les services du Département, de notre député et de la Préfecture pour qu'ils nous aident à faire aboutir ce dossier mais aucun résultat actuellement.

J'ai donc entrepris d'interpeller les médias.

- en écrivant au service de TF1 pour que Mr JP PERNAULT, au journal de 13H, fasse un reportage vidéo pour alerter et interpeller tous les acteurs qui bloquent l'avancement du dossier
- en demandant au Courrier Picard de relater également dans son quotidien le sinistre que nous subissons depuis 4 ans avec photos à l'appui

Nous sommes tributaires des économistes du Cabinet d'Etudes et de l'Entreprise qui a effectué les travaux. L'enjeu de leur différent est d'ordre financier et nous n'avons aucun impact pour le résoudre.

A l'heure où je vous écris, un accord aurait été trouvé entre les parties et nous avons bon espoir que les travaux de réfection de la voirie soient exécutés en 2021.

En tant que vice-président à la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest et en charge de la compétence de l'assainissement, je vous informe qu'une étude est menée depuis l'an dernier par la CC2SO pour reprendre la compétence de l'assainissement collectif sur notre territoire au 01/01/2022 et non attendre l'échéance de 2026. Cette opération serait très bénéfique pour nous pour 2 raisons : la 1ère serait de voir sur vos factures une baisse progressive du coût du traitement de vos eaux usées et la seconde ne plus se poser de questions pour l'avenir sur la gestion de fonctionnement et de son financement pour notre station d'épuration.

Des nouvelles du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), celui-ci a pris du retard avec la COVID. L'enquête publique doit débiter au plus tard début 2021.

En ce qui concerne le cimetière, vous avez dû remarquer que nos agents techniques avaient effectué un grand nettoyage mais ce n'est pas pour autant que les concessionnaires ne se doivent pas d'entretenir leurs tombes. Nous leur demandons également de nettoyer les espaces latéraux inter-tombes. Nous comptons sur le civisme de chacun.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de la mairie pour connaître les diverses associations au sein de notre commune. Nous espérons aller à leur rencontre dès que possible.

Je tiens à remercier le personnel administratif composé de notre secrétaire de mairie Cédric POUVREAU, de son assistante Mégane DELCENSERIE, celui du service technique avec Jimmy CARLU, Florian DUBOIS et Matthieu ROGER pour leurs compétences et leurs engagements. Merci aussi à deux personnes que l'on voit moins sur le terrain mais aussi efficaces pour leur qualité de travail : Edwige JORON et Adeline LEROY.

Merci aux membres extérieurs qui œuvrent dans différentes commissions (CCAS, liste électorale, Impôts, bibliothèque...)

Un merci pour nos enseignants pour le travail effectué auprès des enfants afin de les préparer à l'entrée au collège.

Je rappelle à nos aînés de ne pas hésiter à se rapprocher du secrétariat de mairie lorsqu'ils ont besoin d'un service qu'ils ne peuvent plus réaliser eux-mêmes. J'en profite pour remercier Mégane et les membres du CCAS pour les avoir appelés pendant le confinement afin de s'assurer que tout se passait bien pour eux et qu'ils ne manquaient de rien.

La commune, c'est une communauté vivante, humaine.

Au nom de l'équipe municipale, je veux remercier toutes celles et tous ceux qui y participent activement.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année à tous.

Portez-vous bien

Jean-Luc HUYON

ÉQUIPE MUNICIPALE

MAIRE



**Jean-Luc
HUYON**

1er ADJOINT



**Jacques
LEMOINE**

2ème ADJOINT



**Frédéric
CHIVOT**

3ème ADJOINT



**Jean-Yves
LEGRAND**

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**DELENCLOS
Lorianne**



**DEFRANSURE
Nicolas**



**SALON
Jean-Michel**



**GROSSEMY
Julie**



**BAUDERE
Daniel**



**LHERMITE
Marie-Thérèse**



**THERON
Rémi**



**RICHET
Catherine**



**ROGER
Céline**



**DEFENTE
Clément**



**HOTTE
Anne**

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire est membre de droit de chaque commission, il laisse la délégation selon sa présence aux Présidents des Commissions.

FINANCES

Président : M. Jean-Luc HUYON

Membres : Tous les membres du Conseil Municipal

Le maire présente à l'assemblée les membres de la **Commission Communale des Impôts Directs**, il est précisé que les membres de cette commission ne doivent pas faire partie du conseil municipal.

Titulaires : Jean-Pierre BROUCKE, André BALUT, Jean-Luc HERMANT, Gilles GERMAIN, Laurent TELLIER, Michel TATTEBAUT.

Suppléants : Christophe BELLARD, Nathalie VAQUEZ, Philippe FICHEUX, Grégory COULON, Nicole JAMIER, Marie-Reine CORDERO. Cette commission doit se réunir une fois par an, elle émet des avis quant aux révisions fiscales présentées par les services de l'Etat.

Commissions du 1er adjoint - Jacques LEMOINE :

Gestions des agents techniques, entretien des espaces verts, environnement et cadre de vie, aménagement paysager, urbanisme et PLUi, développement durable.

Membres : Frédéric CHIVOT, Clément DEFENTE, Catherine RICHET, Marie-Thérèse LHERMITE, Julie GROSSEMY, Rémi THÉRON, Daniel BAUDERE.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Jean-Luc HUYON, Jean-Michel SALON, Marie-Thérèse LHERMITE, Catherine RICHET, Céline ROGER, Patricia DUBOIS, Véronique FARDOUX, Evelyne FRABOULET, Patricia WALLET.

Commissions du 2ème adjoint - Frédéric CHIVOT :

Animations culturelles et sportives, vie associative et vie locale, vie scolaire, jeunesse, communication, informatique et numérique.

Animations culturelles et associatives : Jean-Michel SALON, Clément DEFENTE, Céline ROGER, Catherine RICHET, Marie-Thérèse LHERMITE, Julie GROSSEMY.

Communication : Catherine RICHET, Céline ROGER, Julie GROSSEMY

La commission appel d'offre :

Jean-Yves LEGRAND, Rémi THÉRON, Nicolas DEFRANSURE, Marie-Thérèse LHERMITE.

Commissions du 3ème adjoint - Jean-Yves LEGRAND :

Eau et assainissement, voirie et travaux, patrimoine immobilier, éclairage public, sécurité et prévention.

Membres : Anne HOTTE, Frédéric CHIVOT, Jean-Michel SALON, Rémi THÉRON, Nicolas DEFRANSURE, Jacques LEMOINE.

La commission SAPIN :

Jean-Luc HUYON, Jean-Michel SALON, Rémi THÉRON

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Fédération Départementale de l'Énergie 80

Assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et le financement des travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux pour le compte des communes adhérentes dans les domaines de l'éclairage public, du réseau des télécommunications, du service public de distribution du gaz de ville.

Titulaires : Anne HOTTE et Rémi THERON

Suppléants : Daniel BAUDERE et Jean-Michel SALON

Le conseil d'école :

Frédéric CHIVOT, Lorianne DELENCLOS, Julie GROSSEMY

TRINOVAL

Les statuts de ce syndicat permettant aux communautés de communes qui ont repris la compétence « collecte compétence des déchets ménagers » d'y adhérer. La commune de Plachy-Buyon a transféré cette compétence en juillet 2008 à la Communauté du Canton de Conty. Cette dernière est chargée de collecter les redevances pour le compte de TRI-NOVAL et pourra de ce fait bénéficier de la Donation Globale du Fonctionnement.

S.I.A.V.S.—Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle

Créé en 2001 et composé de 3 communes : Bacouël-sur-Selle, Plachy-Buyon, Prouzel, ce syndicat est chargé d'examiner toutes les études nécessaires à la réalisation d'un système de canalisations pour acheminer les eaux résiduaires vers une station d'épuration et réaliser ainsi l'assainissement collectif.

Président : Jean-Luc HUYON

Titulaires : Jean-Luc HUYON , Jacques LEMOINE et Jean-Yves LEGRAND

Suppléants : Lorianne DELENCLOS, Frédéric CHIVOT et Jean-Michel SALON

Correspondant défense :

Céline ROGER

Nos représentants à la Communauté de Commune Somme Sud-Ouest

Jean-Luc HUYON : 8ème vice-président en charge du service public d'assainissement.

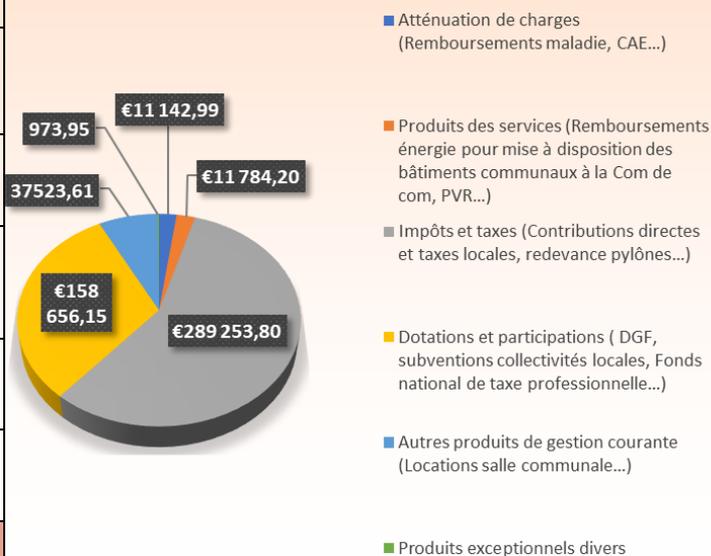
Jacques LEMOINE : membre des commissions scolaires et équipements sportifs.

Budget communal 2020

SECTION FONCTIONNEMENT :

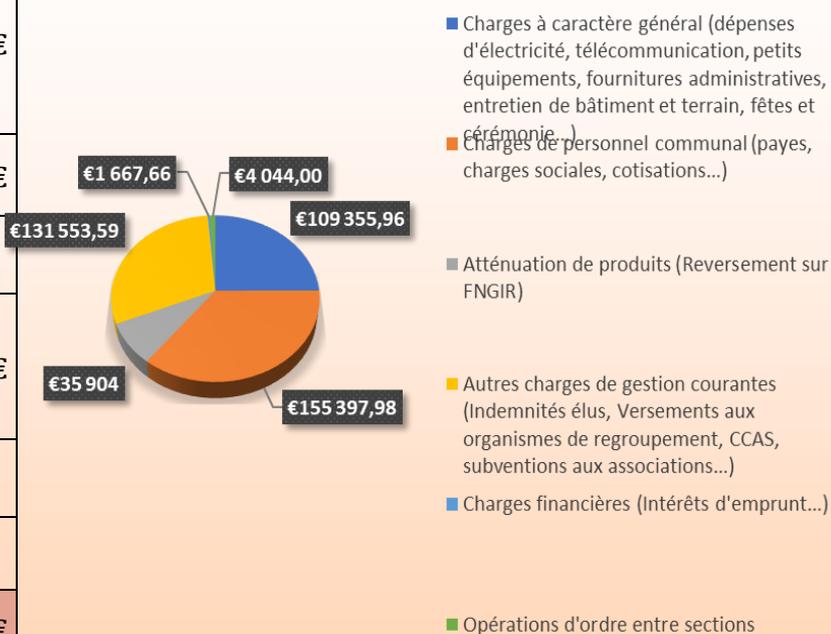
Recettes	
Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...)	11 142,99 €
Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...)	11 784,20 €
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylônes...)	289 253,80 €
Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fonds national de taxe professionnelle...)	158 656,15 €
Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...)	37 523,61 €
Produits exceptionnels divers	973,95 €
TOTAL	509 334,70 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses	
Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiment et terrain, fêtes et cérémonie...)	109 355,96 €
Charges de personnel communal (payes, charges sociales, cotisations...)	155 397,98 €
Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR)	35 904 €
Autres charges de gestion courantes (Indemnités élus, Versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...)	131 553,59 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt...)	1 667,66 €
Opérations d'ordre entre sections	4 044,00 €
TOTAL	437 923,19 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

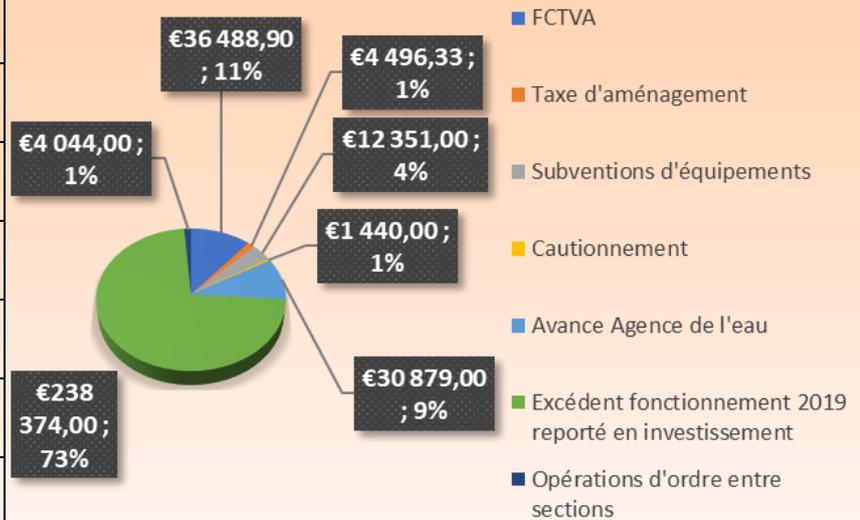


Excédent de fonctionnement : 509 360,75 - 437 923,19 = 71 437,56€

SECTION INVESTISSEMENT :

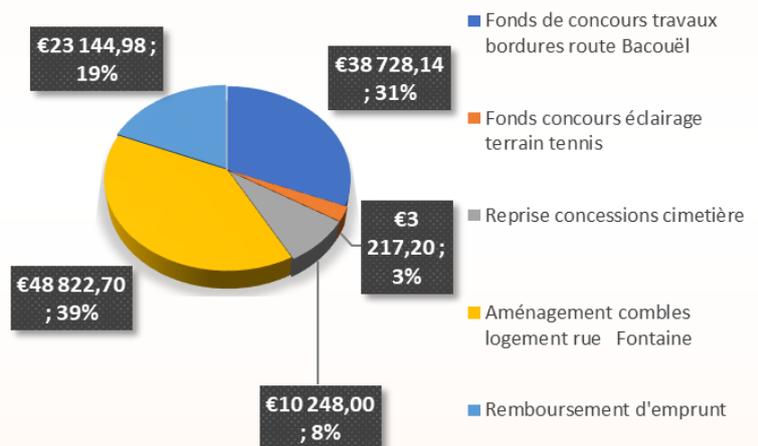
Recettes	
FCTVA	36 488,90 €
Taxe d'aménagement	4 496,33 €
Subventions d'équipements	12 351,00 €
Cautionnement	1 440,00 €
Avance Agence de l'eau	30 879,00 €
Excédent fonctionnement 2019 reporté en investissement	238 374,00 €
Opérations d'ordre entre sections	4 044,00 €
TOTAL	328 073,23 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Dépenses	
Fonds de concours travaux bordures route Bacouël	38 728,14 €
Fonds concours éclairage terrain tennis	3 217,20 €
Reprise concessions cimetièrre	10 248,00 €
Aménagement combles logement rue Fontaine	48 822,70 €
Remboursement d'emprunt	23 144,98 €
TOTAL	124 161,02 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement : $328073,23 - 124161,02 = 203\,912,21$

Résultat au 15/12/20 2020 : $71\,437,56 + 203\,073,21 = 274\,510,77€$

En retirant l'excédent de fonctionnement 2019, exercice excédentaire de 36 136,77€

Dépenses engagées :

Installation porte motorisée et mezzanine aux ateliers techniques : 15 240€

Réfection chaussée Brunehaut : 7 874€

Rue de la Fontaine et chemin du moulin : 25 026€



TRAVAUX

Après une prise de fonction dans un contexte particulier, les membres de la commission mettent tout en œuvre pour faire avancer les projets que nous avons inscrits dans notre profession de foi. Nous profitons donc de notre traditionnel « lien » pour vous informer des avancements et des projets.

Maison Rue de la fontaine :

Dans cette maison un agrandissement a été effectué par la précédente équipe municipale. Nous avons finalisé les travaux, nous avons également fait réaliser un gros rafraichissement de tout le rez-de-chaussée et fait installer une cuisine.



Maintenant cette maison contient 3 chambres et 2 salles de bain. Elle fait le bonheur d'une nouvelle famille depuis le 1 décembre 2020.

Nous avons profité de ces travaux pour effectuer une division parcellaire du terrain. Un bornage a été effectué, la mise en vente de ce terrain devrait se concrétiser d'ici quelques mois.

Réseau télécommunication :

Une antenne Orange devrait voir le jour dans le courant du 1er semestre 2021 afin de pouvoir fournir une qualité de réception optimale à tout notre village. Avec un peu de chance, un second fournisseur semble être intéressé également mais pour le moment n'ayant pas de confirmation nous taïrons son nom.

Nous devrions également recevoir la TV par internet (sans parabole) d'ici le début d'année s'il n'y a pas trop de retard.

Enfin,...

En avant-première, la photo de notre futur projet.



Et oui c'est notre salle des associations, les plans sont en cours de finalisation, nous sommes en pleine recherche des financements et subventions.



Jean-Yves LEGRAND



ESPACES VERTS

Travaux et entretien

L'année 2020 marquée par le coronavirus a freiné l'entretien et certains travaux de la commune. Ceux-ci ont repris plus ou moins après le déconfinement et les vacances.

Dans un premier temps avant de commencer les travaux et l'entretien, je voudrais revenir sur la réalisation de la sente pédestre qui a été effectuée en juillet 2019 rue du Commandant André Dodart. Comme vous avez pu le constater la confection d'une sous-couche recouverte d'une émulsion bicouche nous pose problèmes à savoir que l'herbe y pousse et que nous n'avons aucun outil ou produit pour endiguer celle-ci. Une étude est en cours.

I) Les travaux réalisés et formations :

Comme vous avez pu le constater l'entretien des caniveaux a été repris.

Suite aux récents orages nous avons constaté que l'écoulement des eaux provenant du chemin menant au bosquet de Camont et du nouveau lotissement ont procuré quelques désagréments à certains administrés. Devant cet état de fait nous avons dû faire curer et aménager tous les fossés et avaloirs de la commune, ces derniers n'ayant pas été nettoyés depuis quelques années.



Concernant la sécurité à proximité de l'école nous avons fait poser des barrières afin de faciliter le passage du bus de ramassage scolaire et d'interdire pour cela le stationnement de véhicules. Certes cela procure un problème pour les parents mais avant tout assure une sécurité pour leurs enfants.



Un employé a suivi une formation pour utiliser en toute sécurité le tracteur et la tondeuse auto-portée. Un deuxième pour utiliser des produits de traitement au cimetière autour des tombes.

II) L'entretien de la commune :

Concernant celui-ci il faut savoir que les employés communaux ont à entretenir :

- ⇒ Plus de 4 hectares de tonte de pelouse auquel il faudra ajouter le nouveau lotissement.
- ⇒ La taille de certains arbustes et haies.
- ⇒ Environ 12 kms de caniveau.
- ⇒ Le cimetière et diverses autres tâches qui arrivent alors que celles-ci ne sont pas prévues au départ au planning.

Donc, soyez indulgent avec eux.



III) Les projets à venir :

Une étude est en cours pour embellir la commune, afin que celle-ci retrouve son attrait d'avant à savoir son fleurissement et son cadre de vie accueillant.

Pour cela des massifs vont être refaits et d'autres vont être créés.

Un élagage des arbres place du petit Plachy est à prévoir afin d'éviter que des branches ne cassent lors de grands coups de vent comme cela s'est passé dernièrement.

Un entretien des calvaires est également prévu.

Enfin sachez chers Plachysoises et Plachysois que pour moi ma priorité restera l'entretien du cimetière, du monument aux morts et celui des caniveaux.

Jacques LEMOINE

La mairie :

Secrétariat :

Cédric POUVREAU

Mégane DELCENSERIE

Le maire :

Jean-Luc HUYON reçoit en mairie le vendredi de 18h à 19h et/ou sur rendez-vous



-  : 2, rue du Cdt André Dodart
-  : 03.22.42.74.26
-  : mairie.plachy@wanadoo.fr
-  : Plachy Buyon
-  : <https://www.plachy.buyon.fr/>

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 14h à 19h	9h à 12h			

Permanence en mairie :

Assistante sociale

Mme BOULANGER, reçoit en mairie sur rendez-vous

Pour la rencontrer téléphonez au 03.22.03.43.40

Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) de Poix de Picardie

Location salle polyvalente



Prix de la location :

- ◆ 150€ sans vaisselle
- ◆ 200€ avec vaisselle

Caution :

- ◆ 500€ pour la salle
- ◆ 50€ pour le ménage

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Attention la salle n'est louée qu'aux habitants de la commune



Changement de domicile

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent la commune le signalent en mairie.

Urbanisme

Pour toute construction, agrandissement, modification, démolition de vos habitations ou de vos bâtiments, installation de clôtures ou de haies, créations d'ouverture, de fenêtres de toit, des abris de jardin etc... vous devez respecter le Plan Local d'Urbanisme et vigueur. Se renseigner en mairie pour les démarches à suivre.



Recensement citoyen

Les filles et les garçons, dans le mois suivant leur seizième anniversaire doivent se faire recenser auprès de leur mairie. Il faudra vous présenter avec votre livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat, du permis de conduire et d'autres examens. Se faire recenser permet aussi d'être inscrit d'office sur la liste électorale de notre commune.

Carte d'identité

Depuis mars 2017, les usagers doivent s'adresser à l'une des 16 communes du département équipées d'un ou plusieurs dispositif(s) de recueil pour effectuer une demande de titre d'identité. Les plus proches sont la mairie d'Amiens, la mairie d'Ailly sur Noye ou de Poix de Picardie.

Vous trouverez tous les détails de la procédure sur le site www.somme.gouv.fr ou dans votre mairie aux heures de permanence. Il est conseillé de procéder à une pré-demande de carte d'identité sur la plateforme de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) afin de faciliter les démarches.



LES ÉLUS :



Mme. Brigitte LHOMME

Conseillère régionale et départementale



M. Jean-Claude LECLABART

Député



M. Pascal BOHIN

Conseiller départemental

LES ÉLECTIONS :

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- 01** Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
- 02** Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via FranceConnect
- 03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04** Fournissez les pièces justificatifs demandées

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Duanoa | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT :

2006	2009	2012	2014	2019	2020
895	891	896	915	899	899



Quel est le jour de collecte de mes ordures ménagères ?



Lundi (semaine paire)



Mardi

Règle de rattrapage :

La collecte n'a pas été effectuée ? Ce n'est rien ! En cas de jour férié la collecte des recyclables sera rattrapée au samedi suivant (sauf en cas de jours fériés consécutifs report de la collecte des bacs noirs également)

Il est rappelé que 3 colonnes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multisport).

QUE METTRE DANS LA COLONNE À VERRE ?

Pots et bocaux en verre



Bouteilles en verre



Attention :
Le verre culinaire, les vitres, les luminaires ont une composition chimique différente.
Ils doivent être apportés en déchetterie.

À savoir :

Les bouteilles et bocaux doivent être jetées vides, sans bouchon, ni couvercle, ni capsule.



Il est impérativement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.



Réduire



Réutiliser



Recycler

Infos pratiques côté village

Le bac jaune :



Astuce :

Inutile de laver les emballages, il suffit qu'ils soient vides. Ne pas les emboîter.



À savoir :

Les emballages sont à mettre en vrac dans la poubelle, sans sac.

Le bac noir :

Astuce :

Le volume des ordures ménagères peut être diminué, en adoptant des gestes simples :



À savoir :

Pour des questions d'hygiène, les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs poubelles fermés.

- ◆ Donner les restes de repas aux animaux domestiques
- ◆ Pratiquer le compostage
- ◆ Donner ses vieux vêtements (borne LE RELAIS par exemple)
- ◆ Donner ses vieux meubles en recyclerie



Infos pratiques côté village

Les colonnes à papier et carton

Depuis janvier 2019, les nouvelles colonnes sont destinées à accueillir les catalogues, courriers, enveloppes, journaux, magazines, prospectus, cahiers, blocs notes et les cartons d'emballages.

Elles sont 4 implantées respectivement à :

1. À l'entrée de la Clé des Champs
2. À côté de la benne à verre route de Bacouël
3. À l'entrée de la résidence du Val de Selle
4. Hameau de Buyon

Astuce :

Il est inutile d'enlever trombones, agrafes et spirales, ils seront retirés lors du recyclage. Il est nécessaire de retirer les films plastiques des journaux, magazines et publicités.

À savoir :

Il faut apporter les cartons encombrants en déchetterie (cartons de déménagements, de matériel électroménager...).

QUE METTRE DANS LA COLONNE BLEUE ?



Catalogues et annuaires



Courriers et enveloppes



Journaux, magazines et prospectus



Cahiers et bloc-notes



Autres papiers



Petits emballages en carton



ATTENTION

Les gros cartons bruns sont à déposer en déchetterie.





Déchetterie de LOEUILLY

Pour toutes questions, appeler le n° vert : 0800.010.504

@ : contact@trinoval.fr

📶 : www.trinoval.fr

📍 : Chemin rural n°3 80640 THIEULLOY L'ABBAYE

f : www.facebook.com/trinoval80

🐦 : @trinoval80

☎ : 03.22.90.36.60



Période Hivernale : 1er novembre au 29 février

Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h30	13h30- 17h
Dimanche	Fermé	Fermé



Période Estivale : 1er mars au 31 octobre

Lundi	9h - 12h	14h - 19h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 12h	14h - 19h
Jeudi	9h - 12h	14h - 19h
Vendredi	9h - 12h	14h - 19h
Samedi	9h - 12h30	13h30- 19h
Dimanche	Fermé	Fermé

Merci de vous présenter 15 minutes avant l'heure de la fermeture.

PAS DE CONFINEMENT
POUR LES BONS GESTES !

#Les déchets acceptés et refusés



LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET PRÉALABLEMENT TRIÉS :



* DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

LES DÉCHETS REFUSÉS :



*Une solution payante existe chez Trinoval, renseignement au 03 22 90 36 60

**DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

*** Les médicaments périmés, entamés ou non peuvent être rapportés en pharmacie

**** Sous certaines conditions

Ces déchets doivent être éliminés via des filières professionnelles agréées.

> Triez et regroupez au préalable vos déchets par matériaux ou par catégorie.

> Prévoyez vos outils (pelle, fourche, gants, etc...) pour décharger.

> Merci de vous présenter à la déchetterie au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture.



TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LES GESTES BARRIÈRES ET LES CONSIGNES DU GARDIEN DE DÉCHETTERIE SE VERRA REFUSER L'ACCÈS.



COVID-19

Respecter les gestes barrières, c'est se protéger et protéger les autres!



Retrouvez toute notre actualité :

WWW.TRINOVAL.FR
WWW.TRIONS-BIEN.FR



TrinovaL
WWW.TRINOVAL.FR TRIER.BNOVER.VALONNES

PAS DE CONFINEMENT
POUR LES BONS GESTES !

#Les consignes de sécurité et astuces



QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER :

Pour votre sécurité, merci de suivre et de respecter les consignes du gardien.



COVID-19

Respecter les gestes barrières, c'est se protéger et protéger les autres!



QUELQUES ASTUCES À ADOPTER :

POUR PRÉPARER VOTRE VENUE



En cas de doute, le gardien de déchetterie présent sur le site vous guidera et vous conseillera pour déposer vos déchets dans les bennes adéquates.

POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

> En valorisant vos déchets de jardin et de cuisine :

- le paillage
- le compostage

> En adoptant quelques gestes simples :

- la location
- la réparation
- le don



Retrouvez toute notre actualité :

WWW.TRINOVAL.FR
WWW.TRIONS-BIEN.FR



TrinovaL
WWW.TRINOVAL.FR TRIER.BNOVER.VALONNES



729 AMIENS / PLACHY-BUYON

HORAIRES VALABLES DU 31 AOUT AU 2 JUIL 2021

Jours de circulation → Période scolaire (hors petites vacances)

		29400	29431	29200	29231	29331	29335	29332	29333	29334	29300
		LMmJVS	L	LMmJVS	mS	LMmJVS	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJVS
AMIENS	Gare Routière (1)	1	08:10		12:20	12:35	16:45	17:10	17:30	18:15	18:35
AMIENS	Arrêt AMETIS Nicole Fontaine (1)	2	08:17		12:28		16:53		18:23		18:41
AMIENS	Arrêt AMETIS Cité Scolaire (1)	3				12:43		17:20	17:40		18:20
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet (1)	4	08:19		12:32	12:48	16:57	17:25	17:45	18:29	18:29
SALOUEL	Arrêt AMETIS Laënnec	5	08:21		12:36	12:52	17:01	17:30	17:50	18:32	18:32
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty	6	08:23		12:39	12:57	17:04	17:34	17:54	18:37	18:37
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie	7	08:27		12:41	12:59	17:06	17:36	17:56	18:39	18:39
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	8	08:32		12:43	13:01	17:08	17:38	17:58	18:41	18:41
BACOUËL SUR SELLE	Centre	9								18:42	
PLACHY BUYON	Cheval blanc	10	08:35		12:45	13:03	17:10	17:40	18:00	18:43	18:58
PLACHY BUYON	Petit Plachy	11								18:45	

729 PLACHY-BUYON / AMIENS

HORAIRES VALABLES DU 31 AOUT AU 2 JUIL 2021

Jours de circulation → Période scolaire (hors petites vacances)

		LMmJVS	LMmJVS	LMmJV	LMmJVS	LMmJV	LMmJVS	L	LMmJVS	LMmJVS
PLACHY BUYON	Petit Plachy	26	07:12							
PLACHY BUYON	Route de Conty	27		07:13	07:06	07:47	08:22	09:27	14:03	18:01
BACOUËL SUR SELLE	Centre	28	07:15							
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	29	07:16	07:16		07:50	08:24	09:29	14:05	18:03
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie (1)	30	07:18	07:18		07:52	08:26	09:31	14:07	18:05
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty (1)	31	07:20	07:20		07:54	08:28	09:33	14:09	18:07
SALOUEL	Arrêt AMETIS Laënnec (1)	32	07:23			07:58	08:31	09:36	14:12	18:10
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet	33	07:29			08:03	08:35	09:40	14:18	18:15
AMIENS	Arrêt AMETIS Cité Scolaire	34	07:35		07:30	08:10	08:40	09:45		
AMIENS	Arrêt AMETIS Nicole Fontaine	35		07:32					14:22	
AMIENS	Gare Routière	36		07:40		08:25	08:55	09:55	14:30	18:30

729 AMIENS / PLACHY-BUYON

Jours de circulation → Petites vacances

		29400	29200	29376	29377	29300
		LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS
AMIENS	Gare Routière (1)	1	08:10	12:20	16:45	17:30
AMIENS	Arrêt AMETIS Nicole Fontaine (ex Branly) (1)	2	08:17	12:28	16:53	17:38
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet (1)	3	08:19	12:32	16:57	17:44
SALOUEL	Arrêt AMETIS Laënnec	4	08:21	12:36	17:01	17:48
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty	5	08:23	12:39	17:04	17:52
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie	6	08:27	12:41	17:06	17:54
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	7	08:32	12:43	17:08	17:56
PLACHY BUYON	Cheval blanc	8	08:35	12:45	17:10	17:58

729 PLACHY-BUYON / AMIENS

Jours de circulation → Petites vacances

		LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS	LMmJVS
PLACHY BUYON	Route de Conty	24	07:18	08:06	09:24	14:03
BACOUËL SUR SELLE	Route de Conty	25	07:20	08:08	09:26	14:05
VERS SUR SELLE	Arrêt AMETIS Mairie (1)	26	07:23	08:10	09:28	14:07
SALEUX	Arrêt AMETIS Conty (1)	27	07:25	08:12	09:30	14:09
SALOUEL	Arrêt AMETIS Laënnec (1)	28	07:28	08:15	09:33	14:12
AMIENS	Arrêt AMETIS 14 juillet	29	07:31	08:20	09:37	14:18
AMIENS	Arrêt AMETIS Nicole Fontaine (ex Branly)	30	07:36	08:25	09:42	14:22
AMIENS	Gare Routière	31	07:45	08:35	09:50	14:30

L : lundi M : mardi m : mercredi J : jeudi V : vendredi

Attention : les cars ne circulent pas les jours fériés.

☐ Correspondance entre services trans'80

Pour suivre les infos :

<https://trans80.hautsdefrance.fr/>

AU REVOIR ET BIENVENUE !

AU REVOIR ET BIENVENUE !

C'est une page de notre village qui s' est tournée ce vendredi 27 novembre avec le départ en retraite de Catherine et Michel MOLLET .

De formation boulanger – pâtissier , Michel arrive en 1992 à Plachy avec son épouse Catherine pour nous proposer uniquement des « produits fabrication maison ».

En 2000 , c'est direction Lassigny dans l' Aisne pour relever un nouveau défi . L' aventure a duré 8 ans, terni par une inondation qui a précipité un retour aux sources pour nos artisans en 2008 .



Bienvenue à Marion LECLERC et Maxime LECOMTE qui vont prendre la succession de la famille Mollet. Originaire de Vers Sur Selle et parents de 2 enfants , ils vont habiter au dessus de la boulangerie.

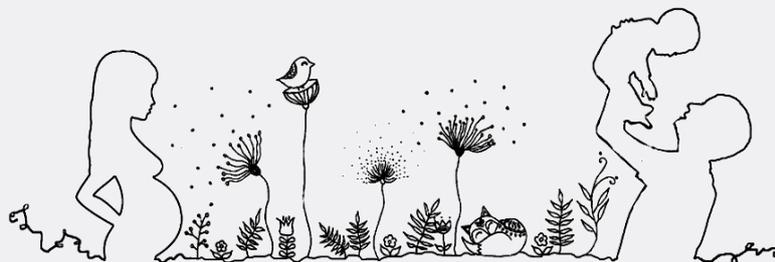
Marion , 25ans , s'occupe de la vente en magasin depuis le 8 décembre.

Maxime , 27 ans, est de formation boulanger- pâtissier. Il a fait ses premières armes à la boulangerie de Quevauvillers pendant 5 ans et est arrivé à la boulangerie Mollet depuis mars 2020.

La cuisson au four à bois sera bien entendu reconduite et Maxime apportera au fur et à mesure sa touche personnelle avec des « produits maison » dans la lignée de ses prédécesseurs.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et comptons sur tous pour faire vivre nos artisans locaux.





Naissances



✦ LESUEUR Hugo	7 janvier 2020	✦ SWARTVAGHER Paul & Justine	20 novembre 2020
✦ MANCAUX Lyna	16 février 2020	✦ JONCKHEERE Maxine	21 novembre 2020
✦ CAVELIER Arthur	21 mai 2020	✦ FAVREL Raphaël	2 décembre 2020
✦ DÉCOUIME Lilou	8 juin 2020		

MARIAGES



POLY
Patrice & *DELAVENNE*
Florence

25 janvier 2020



DAMAGNEZ
Loïc & *ROGER*
Émilie

8 août 2020



✦ BACQ Jacqueline	7 janvier 2020	✦ FRENET Michael	14 février 2020
✦ GUERLE Christian	20 janvier 2020	✦ BENARD Jean-Michel	6 mai 2020
✦ NAMONT André	23 janvier 2020	✦ CADOUX Jean	16 juin 2020
✦ FOURNIER Irène	2 février 2020	✦ ROGER Francis	25 septembre 2020
✦ PITEUX René	14 février 2020	✦ GAUCHET Francine	27 novembre 2020

IN MEMORIAM ANDRÉ NAMONT



André nous a quittés le 23 janvier 2020 en début d'après-midi.

En ma qualité de maire à cette date et président de l'association des anciens combattants et soldats de France j'ai eu la difficile mission de relater succinctement sa vie à l'occasion de ses obsèques.

Né le 18 octobre 1929 à BERNY en SANTERRE, il passe son enfance et son adolescence dans la ferme familiale à BERNY, participant aux durs travaux agricoles en compagnie de sa sœur et de son frère Claude.

À l'âge de 20 ans il s'engage par devancement d'appel sous les drapeaux le 30 juin 1949 pour la durée du service militaire disait-on à l'époque, et rejoint le groupe de transport 500 en Allemagne.

C'est également à BERNY qu'il se marie avec Ghislaine en 1955 et de cette union naissent quatre enfants : Jean-Jacques, Jean-Luc, Marie-Agnès et Isabelle. Avec son épouse il arrive à PLACHY en avril 1959 dans la ferme où il résidera toute sa vie rue des Clabaudois, succédant à son frère Claude et son épouse Monique repartis à BERNY.

Sous la houlette de Mademoiselle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE, maire de la commune il participe dès 1965 à la vie communale comme conseiller municipal d'abord, puis durant deux mandats comme premier adjoint au maire jusqu'en 1983.

Dès mon plus jeune âge, en compagnie de deux ou trois camarades de l'école primaire, André et son épouse n'ont jamais hésité à nous confier quelques petits « jobs » dirions nous maintenant, ramasser les pommes de terre, mise en tas et charroi des bottes de foin, traite des vaches, arrachage des betteraves à vaches et nous faisions confiance lorsque l'âge nous l'a permis de conduire le tracteur dans les champs en période de fenaison, puis de labourer avec ce bon vieil Allis Chalmer d'abord et le Ferguson ensuite. Bien entendu nous étions encouragés dans ces travaux par quelques subsides nous permettant d'acquiescer ce que nos parents n'avaient pas la possibilité de nous payer. Quelle école de la vie !

André était un homme calme, pondéré qui se fâchait très rarement même lorsque la situation l'aurait justifié. Mais il avait un cœur d'or, rendant les services qu'il pouvait à qui le lui demandait. C'est ainsi qu'il a autorisé pendant longtemps le stockage des matériels de diverses associations dans la grange de la ferme. Pour le remercier de cette facilité l'U.N.C. lui a attribué la médaille de bronze du mérite de cette association.

Il savait également anticiper pour améliorer sa vie et ses conditions de travail, n'hésitant pas à échanger volontairement des parcelles de terre avec d'autres cultivateurs dans le cadre du remembrement, mais aussi à diversifier ses cultures comme celle du tabac pendant plus d'une décennie.

Au cours de ses mandats successifs il sera particulièrement assidu et se dépensera sans compter au profit de la collectivité : syndicat du ramassage scolaire, aide sociale, commission des chemins, commission des impôts, syndicat d'électricité, comité des fêtes, construction de deux classes supplémentaires, prolongation du réseau d'adduction d'eau, regroupement pédagogique avec Prouzel, SIVOM de Conty etc.... sans négliger son exploitation agricole.

A l'âge de la retraite, en compagnie de son épouse il aimait marcher régulièrement dans le village et les environs pour se maintenir en forme et discuter avec les personnes rencontrées. Leurs convictions religieuses les ont tout naturellement conduit vers la préparation et l'organisation des obsèques pendant plus de vingt ans, donnant un peu de réconfort à ceux qui étaient désemparés par le décès d'un des leurs proches.

Il s'est éteint sans souffrance à l'âge de 90 ans.

C'est donc avec le respect dû à celui qui fut le doyen du village pendant quelques jours seulement, au nom de la collectivité qu'il a formidablement servie, de l'UNC et de l'amitié des nombreux habitants qu'un dernier hommage lui a été rendu en présence d'une innombrable assistance. Je l'ai toujours appelé « patron » en souvenir du passé qui marquait une certaine connivence entre nous et je sais que cela lui faisait plaisir. Il repose dans le cimetière de Plachy après une vie bien remplie.

A toute sa famille et à leurs amis je réitère les sincères condoléances de tout un village qui reconnaissait en lui la sagesse, le dévouement et la serviabilité.

AU REVOIR FRANCIS !

Monsieur ROGER Francis dit « Gazier », nous a quitté le dimanche 20 septembre 2020.

Francis né en 1950 à ABBEVILLE, est arrivé dans la commune à l'âge de 10 ans. Il avait été embauché dans la commune en tant qu'agent d'entretien où il a exercé ses missions avec goût et dynamisme pendant 5 ans.

Passionné de pétanque, les souvenirs resteront dans le cœur de ses amis et sa mobylette qui sillonnait les rues laissera un grand vide dans notre commune...



Ça s'est passé à Plachy !

Repas des aînés du 8 mars Plachy-Buyon

En cette belle journée du 8 mars nous avons décidé d'organiser le repas des seniors malgré la crise sanitaire qui couvait ; nous ne savions pas que ce serait la dernière manifestation communale avant le long confinement actuel. La salle était comme d'habitude chichement décorée à partir des idées créatrices de Laurie BUQUET sur le thème du casino.

Malgré une vingtaine de défections, 73 personnes ont ainsi participé à cet après-midi festif animé par Heleanne, le repas étant confié au « Moulin des écrevisses » traiteur restaurateur basé à Ailly sur Noye. Chacun a pu apprécier la qualité du repas et oublier pour un instant son quotidien ; chant et danses étant au rendez-vous pour le plaisir de tous.

Encore merci aux intermèdes musicaux de Jean-René Flamant et André Binet



Parcours du cœur du samedi 6 septembre 2020



En ce dimanche 6 septembre 2020, en plein air dans le parc légué par Mme Annie Flintham-Wallet, une soixantaine (c'est un record de participation) de personnes adultes et enfants s'est donnée rendez-vous pour la traditionnelle randonnée.

Après « un café, petits gâteaux » offert par la municipalité, nous avons pris le départ par le chemin de l'Ecce Homo.

En effet, dans le contexte de la crise sanitaire due au COVID et le confinement imposé le printemps dernier, nous n'avons pu réaliser cette sortie, mais nous avons tenu malgré cette situation inédite promouvoir ce moment de convivialité et de partage.

Pour rappel, la Fédération Française de Cardiologie et le Parcours du cœur souhaitent à travers cette journée, sensibiliser la population à bouger tous ensemble une fois par an pour susciter l'envie de le faire tout au long de l'année avec un objectif de santé publique et d'agir sur la prévention des maladies cardiovasculaires.

Cette année, nous avons proposé 2 parcours adaptés pour tous (10 et 15 kms). Nos amis les chiens tenus en laisse étaient les bienvenus.

A l'arrivée, nous avons partagé un rafraîchissement mérité tout en respectant les mesures de distanciation.

On vous donne rendez-vous en 2021.





Téléthon du 5 et 6 décembre 2020



La solidarité n'est pas un vain mot à Plachy-Buyon.

Le Comité des Fêtes, accompagné des associations du village a repensé le Téléthon cette année.

Chaque année une tartiflette à la salle des Fêtes du village permettait aux habitants de se retrouver.

En cette année particulière, une tartiflette à emporter était proposée aux habitants de Plachy. Marie-Thérèse LHERMITE, la cuisinière en chef a ainsi proposé son domicile pour servir de point de retrait. Une évidence pour elle qui a des proches directement impacté par la maladie. Il est important de rappeler que la collecte de ce premier week-end de décembre permet de collecter 40 % du budget de l'AFM.

Afin de collecter un maximum de fonds, nous avons accentué la communication et proposé en parallèle une tombola en ligne.

Habituellement, la tartiflette rassemblait 120 personnes. Cette année, 160 repas ont été servis ce samedi après-midi, 400€ de tombola ont été récoltés. 1700€ ont donc été reversés à l'AFM, ce qui dépasse de loin nos espérances. Nous remercions la Boulangerie Mollet qui a offert la tarte.





"On ne peut pas célébrer Noël sans le Père Noël"

Pour un enfant, rencontrer le Père Noël, c'est vraiment un grand événement. "Nous aimons tous l'idée que le Père Noël nous apporte un peu de magie, et nous le méritons plus que jamais. Ce fut une année difficile et nous avons besoin de cette joie."

Un moment toujours magique de voir briller les yeux des enfants devant le père Noël.

En raison de la crise sanitaire, difficile cette année de s'asseoir sur les genoux du Père Noël. Le maire et le conseil municipal avait donc demandé au père Noël de venir dans notre village. C'est environ une centaine d'enfants qui avait répondu être présents.

Avec ses lutins, le Père Noël a cependant trouvé une solution pour permettre aux enfants d'avoir un présent et des chocolats. C'est ainsi que nous l'avons vu sillonner sur sa charrette à cheval les rues de notre village le dimanche 13 décembre dans l'après midi.



Son passage a fait le bonheur et la joie des enfants mais aussi des parents. Nous remercions nos villageois d'avoir salué, applaudi et d'avoir donné de l'attention au Père Noël.









REMISE COLIS DE NOEL AUX AINÉS - 19/12/2020

Par ce samedi après-midi relativement doux pour la saison, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont procédé à la remise des traditionnels colis de Noël aux aînés de 75 ans et plus.

Répartie en 4 tournées géographiques 51 colis ont été ainsi distribués. Contexte sanitaire oblige et gestes barrières de rigueur il n'était pas possible de répondre aux nombreuses sollicitations pour échanger autour d'un café.

Néanmoins, avec la météo clémente, les discussions ont pu avoir lieu sur le pas de la porte.

En espérant que cette action ai pu apporter un peu de chaleur auprès de nos aînés dans un contexte particulièrement compliqué.







Regroupement scolaire Plachy-Buyon/Prouzel

Les écoles de Plachy et de Prouzel regroupent 131 élèves répartis comme suit :

A Plachy : Classe de Mme Dufossé PS/MS : 25 élèves
 Classe de Mme Bulot MS/GS : 24 élèves
 Classe de Mme Rosant CP/CE2 : 27 élèves

A Prouzel : Classe de Mme Gruit-Fritz CE1/CE2/CM1 : 27 élèves
 Classe de Mr Bonnard CM1/CM2 : 28 élèves



Dans le contexte actuel, les projets et sorties ont dû être annulés, seuls des thèmes propres à chaque classe ont été abordés.

Information inscriptions 2021

Pour les inscriptions de la rentrée scolaire 2021, les parents des enfants nés en 2018 peuvent d'ores et déjà retirer un dossier d'inscription auprès des mairies ou directement sur le site de la CC2SO afin de le compléter et de le retourner à la CC2SO directement.





Associations de Plachy-Buyon

Comité des fêtes



de PLACHY BUYON

Comité des fêtes

Frédéric CHIVOT

06 08 73 98 18

chivot.frederic@yahoo.fr

Association sportive Prouzel/Plachy (football)

Benoit BOILET

06.31.90.93.95

prouzel.plachy.as.527513@lhf.fr



Amicale des aînés

Jean Pierre DE SAINT-ACHEUL

03.22.42.13.79

jp.de.saint.acheul@orange.fr

Tennis club de la Coulée verte (TCCV)

Jean-Michel SALON

03.22.42.78.73

jm.salon@orange.fr



Association des anciens combattants de Plachy-Buyon et des environs

Lionel NORMAND

03.22.42.29.59

lionel.normand@orange.fr

Basket Ball Club du Contynois (BBCC)

Tony LELEU

06.84.42.16.74

leleutony@orange.fr



Association des parents d'élèves Plachy-Buyon/Prouzel

Hélène LEBLOND

06.77.65.90.29

helena.dutout@gmail.com

Badminton

Frédéric CHIVOT

06.08.73.98.18

chivot.frederic@yahoo.fr



Association des donneurs de sang de Plachy-Buyon et environs

Martine LONGUET

03.22.42.03.11

Martine-longuet@live.fr

Club de gymnastique volontaire

Janine LEMOINE

03.22.95.51.64

jacqot-janine@orange.fr



Société de chasse



de PLACHY-BUYON

Société de chasse

David WILLOT

06.34.67.22.19

Théâtre « Selle en Scène »

Françoise BLIN

03.22.95.24.84

sellenscene@gmail.com



Association de pêche « l'eau de vive »

Lionel NORMAND

03.22.42.29.59

lionel.normand@orange.fr

Association Mélodies d'Antan

Denise POIDVIN

06.60.76.17.95



Association espéranto 80

Françoise JAISSON

06.80.25.49.71

Danse

Floriane FERREZ

06.89.67.10.97

ferrezfloriane@hotmail.fr



Franco-British

Philippe MÉLEN

03.22.47.23.91

Philippe.melan@gmail.com



Amicale des Aînés de Plachy-Buyon



L'Amicale des Aînés de Plachy-Buyon dont le but est de proposer à ses membres quelques moments de divertissement et de rencontres au travers de sorties, réunions mensuelles, accompagnés dans la convivialité et la bonne humeur de dégustations autour du verre de l'amitié, n'a pas tenu en 2020 ses promesses, comme c'est le cas pour beaucoup d'associations, comités...organisateur d'évènements.

Et pourtant, cette année 2020 avait bien débuté !

- L'Assemblée Générale annuelle du 16 janvier 2020 tenue en présence de 38 membres de l'association, sur 54 convoqués, a fourni un bilan d'activité et de trésorerie de l'année 2019 incitant à la reconduction, dans le même esprit, des diverses activités de l'année précédente, sur la base du calendrier prévisionnel proposé.

- Les activités habituelles se sont succédées, comme les réunions mensuelles, à la maison des associations, des joueurs de cartes et couturières, comme les séances de cinéma « connaissance du monde » à Amiens.

Mais voici que le coronavirus qui continue sa propagation nous a tous obligés au confinement dès le 17 mars 2020 !!!

Alors, plus de réunions, plus de cinéma.

Les spectacles prévus à Mégacité et Zénith d'Amiens furent annulés : le 30 mars, spectacle musical « Disco Live Fever », et le 22 avril « Holiday on Ice ».

Malgré le *déconfinement* progressif après le 11 mai, les contraintes sanitaires rendant difficiles les rassemblements de personnes, toutes les activités de l'amicale restèrent suspendues et le repas champêtre du 11 juin ne s'est pas tenu.

La situation sanitaire d'automne et à nouveau le confinement le 30 octobre ont stoppé tout espoir de reprise d'activité pour l'année 2020.

Il faut maintenant attendre une réelle amélioration sanitaire pour envisager une reprise, même partielle, des activités possibles en 2021, afin d'apporter à tous la possibilité de partager des moments de rencontre et rompre ainsi la solitude qui a pu se faire sentir. L'amicale des aînés est par définition composée de personnes vulnérables à la « covid 19 » à qui il convient de ne faire prendre aucun risque.

A tous nous souhaitons de bien vous porter. Prenez soin de vous et des autres, protégez-vous. Bonne année 2021.

Jean-Pierre De Saint-Acheul, président
Martine Fauquemberg, secrétaire
Marie-Thérèse Caron, trésorière



Jean-Pierre DE SAINT-ACHEUL
(Président)



Jean-Pierre RATTIER
(vérificateur aux comptes)



Marie-Thérèse CARON
(Trésorière)



Le président et la secrétaire
sortante Marie-Claude



Martine FAUQUEMBERGUE
(secrétaire)



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS et SOLDATS de France

Fondée en 1917- Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Association locale de PLACHY- PROUZEL et des environs

L'assemblée générale UNC des anciens combattants de Plachy-Prouzel et environs s'est tenue le dimanche 26 janvier 2020 à 9 heures dans la salle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE de la mairie. Après l'ouverture de la séance le président Lionel NORMAND, maire de la commune de Plachy-Buyon a demandé une minute de silence à l'attention des compagnons décédés en 2019 et en particulier de Serge NORMAND, de Jean-Marie PEAN et de André NAMONT décédé depuis quelques jours en 2020

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité de membres présents ou représentés. Ont été réélus dans leurs fonctions au sein du conseil d'administration MARGRY, Pierre, GOURDIN, Albert et JOSSE, René. Le président Lionel NORMAND a été reconduit dans ses fonctions pour une année supplémentaire. En remplacement de Pierre MARGRY qui le demande pour raisons de santé, Gilles GERMAIN accepte d'assumer les fonctions de trésorier. Il est élu à l'unanimité des voix, Pierre MARGRY étant nommé trésorier adjoint.

Puis les membres et leurs familles se sont rendus devant le monument aux Morts de la commune, en compagnie de Pascal BOHIN, conseiller départemental, Jean-Michel RENAUX, délégué du Contynois du Souvenir Français, des adjoints au maire de PROUZEL et FOSSEMANANT pour une cérémonie avec dépôt de gerbe. Madame Brigitte LHOMME, conseillère régionale et départementale, retenue par d'autres obligations était excusée. Une délégation de sept drapeaux de la section d'Amiens rehaussait cette cérémonie. A l'issue les personnes présentes ont apprécié le pot de l'amitié offert par la section UNC. Un repas de cohésion concocté par un traiteur de la région, regroupant une cinquantaine de participants clôturait cette amicale assemblée.

En raison de la pandémie de Covid 19, des restrictions de circulation et de réunion mises en œuvre par les autorités gouvernementales les activités de l'association ont été réduites au grand maximum et reportées sine die pour sauvegarder l'état de santé de ses adhérents.

Néanmoins, au cours de l'année 2020 ont été célébrés :

- le 8 mai commémoration de la victoire de la guerre 1939-1945 en comité très restreint d'une dizaine de personnes comprenant quelques élus et membres de notre association.
- la commémoration de la fête nationale a eu lieu au cours de laquelle les récompenses attribuées qui n'avaient pu être remises antérieurement ont pu être décernées en raison de l'allègement des prescriptions sanitaires. En accord avec la nouvelle municipalité la cérémonie s'est déroulée à l'extérieur de la mairie, en présence de Jean-Luc HUYON, nouveau maire, et d'une partie de son conseil municipal. Devant le porte-drapeau de la fédération UNC de la Somme et des trois porte-drapeaux de l'association quatorze récipiendaires ont été honorés et récompensés par le président Lionel NORMAND.
- médaille d'argent du mérite UNC : Pierre MARGRY, Jean CARBON, Jean-Luc HERMANT et Denis DERCOURT,
- médaille d'argent du djébel : Albert GOURDIN et Bernard FOULON
- médaille de bronze du djébel : Albert BETTINI,
- médaille de bronze du mérite UNC : Jean-Pierre DE ST-ACHEUL, Jules LEMMENS, Gabriel GRAS, Jean-Claude BOURLET, Daniel PORQUET, Jacques NORMAND.

Pour raisons de santé notre camarade Jules LEMMENS n'a pu assister à cette remise solennelle. A l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié a été servi par la nouvelle municipalité dans une ambiance sanitaire préservée mais bien sympathique néanmoins.

Suite à la modification des statuts nécessaires au niveau national, l'association locale de PLACHY-BUYON et environs s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 15 septembre 2020 et a adopté les modifications souhaitées. A cette occasion un hommage particulier a été rendu à René JOSSE décédé durant l'été qui a participé pendant de nombreuses années à l'activité de notre association.

Toujours en raison des restrictions imposées par la pandémie le traditionnel repas d'octobre n'a pu avoir lieu.

La commémoration de l'armistice de 11 novembre 1918, s'est déroulée dans les trois communes de FOSSEMANT, PROUZEL et PLACHY-BUYON en comité très restreint comprenant une dizaine de personnes dont les maires, un adjoint, trois porte-drapeaux et les membres du bureau de l'association. La sonorisation était assurée par nos soins. La municipalité de PLACHY-BUYON avait assuré le fleurissement et honoré d'un drapeau les tombes des soldats inhumés dans le cimetière communal. Toujours pour raison sanitaire les enfants du regroupement pédagogique et leurs professeurs n'ont pas été autorisés à participer aux différentes cérémonies.

Merci encore aux porte-drapeaux pour leur présence, leur disponibilité et leur tenue lors des cérémonies tant en interne qu'à l'extérieur.

Gageons que l'année 2021 mettra fin aux inconvénients rencontrés et que nos activités pourront reprendre comme à l'accoutumée.

Lionel NORMAND, président



Cérémonie devant le monument aux morts le 26 janvier 2020



Repas lors de l'assemblée générale



Remise des récompenses le 14 juillet 2020



Cérémonie restreinte du 11 novembre 2020



L'Association des Parents d'Élèves du RPI

L'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel a pour vocation d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école,...).

Elle organise notamment des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'Association (et ce sans cotisations).

→ Ils sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des évènements que l'Association organise ou auxquels elle participe.

Le bureau de l'Association est composé de :

- ⇒ Hélène Le Blond (Présidente)
- ⇒ Julie Vanpoperinghe (Vice-Présidente)
- ⇒ Lorianne Delenclos (Trésorière)
- ⇒ Céline Theron (Vice-Trésorière)
- ⇒ Fati Lannoye (Secrétaire)
- ⇒ Séverine Rabin (Vice-Secrétaire).

Sur l'année scolaire 2019/2020, l'Association a :

- ♦ organisé un « pot convivial » avec les parents
- ♦ participé aux actions du téléthon et au marché de Noël des enfants
- ♦ organisé une vente de Brioches et de boîtes personnalisées par les enfants avec la collaboration de l'équipe enseignante.



Et « s'est mise au vert » avec l'acquisition de gobelets ECOCUP pour ses manifestations.



Du fait du confinement et des règles sanitaires en vigueur, nous n'avons pas pu réaliser les autres évènements que nous avions prévus tels que : la soirée couscous, le vide dressing et la fête des écoles. Mais ce n'est que partie remise !



Ainsi chaque élève de cette classe a reçu une carte cadeau INTERSPORT d'une valeur de 20€.



Téléthon du 7 décembre 2019



Marché de Noël des enfants, le 13 décembre 2019

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel remercie tous les parents ayant apporté leur aide au cours de ces manifestations.

Hélène Le Blond

Présidente

Pour nous contacter

Hélène LE BLOND – Présidente de l'APE –

06 77 65 90 29

Helena.dudout@gmail.com

Et nous suivre

<https://www.facebook.com/apeplachy>



Association des donneurs de sang

Même en cette année bien particulière, les dons de sang sont toujours nécessaires.

Pour respecter les nouvelles mesures sanitaires, les donneurs devront prendre rendez-vous avec l'EFS. Cette dernière communique bien avec ses donneurs par courriel et messages téléphoniques, néanmoins tous autres donneurs pourront être reçus ce jour-là si des places restaient disponibles.

Nous vous rappelons que les bénévoles de l'Association travaillent activement pour préserver des collectes sur Plachy Buyon. Grâce à tous vos dons, nous avons pu passer à 4 collectes par an.

Le donneur de sang peut donner de 18 ans jusqu'à la veille de 71 ans, doit être en bonne santé et répondre à un questionnaire médical destiné à vérifier son aptitude à donner sans risque ni pour lui ni pour le receveur. Le prélèvement dure une dizaine de minutes et une collation est servie à l'issue du don pour permettre le repos du donneur.

Un délai de 8 semaines est nécessaire entre deux dons de globules rouges. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois.

Nous vous y attendons nombreux, votre temps peut sauver 3 vies.

Nous remercions bien chaleureusement la commune pour son soutien.

La Présidente
Martine LONGUET



Prochaines collectes du don du sang :

Les mercredis :

- 3 février 2021
- 5 mai 2021
- 18 août 2021
- 17 novembre 2021

À la salle polyvalente de Plachy-Buyon de 14h à 18h

Donner son sang, c'est offrir la vie.

www.dondusang.net



Société de chasse de Plachy-Buyon

Société de chasse



de PLACHY-BUYON

La Société de Chasse de Plachy-Buyon vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Notre association remercie chaleureusement l'ensemble des propriétaires qui nous ont permis, à nouveau, de pratiquer notre passion et de pérenniser cette dernière, dans le respect continu de la nature et de sa propreté, ainsi que la municipalité pour l'octroi de sa subvention.



La perdrix grise, oiseau emblématique de Picardie, se fait de plus en plus rare malgré tous les efforts fournis sur notre secteur, notamment en terme d'agrainage.

Fortes chaleurs, sécheresse, manque d'eau...le changement climatique impacte la vie animale dans nos plaines.

Le gibier ne trouvant pas forcément de rosée sur les cultures, la Société n'hésite pas à pallier cette carence par un approvisionnement en eau.

La population de faisans (moins fragile que la perdrix) se maintient à un niveau correct, tout comme le lapin et le lièvre.

Le traditionnel cochon grillé n'ayant pu se dérouler cette année en raison de la crise sanitaire, nous espérons vous retrouver en 2021 pour ce moment de convivialité. N'hésitez pas à nous contacter.



La chasse est une passion et un mode de vie pour tous les chasseurs.

La sensation que l'on ressent lorsque l'on se trouve à quelques mètres d'un animal que l'on tente d'approcher depuis des heures ou encore la satisfaction que l'on éprouve lorsque l'on voit son chien faire un arrêt pour la première fois... C'est tous ces petits moments qui font l'identité de la chasse...



Pour la Société de Chasse

Le Président,

DAVID WILLOT

Société de pêche

« L'eau vive »



L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 1er mars 2020 à 10 heures 30 dans la salle communale de Plachy-Buyon, sous la présidence de Lionel NORMAND, président en exercice et du trésorier Alain COULON.

Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité des membres présents. Le président et le trésorier ont été reconduits dans leurs fonctions. La municipalité a été remerciée pour la subvention accordée.

Par arrêté préfectoral la date de l'ouverture était fixée au samedi 14 mars 2020 à 8 heures 30 et la fermeture le dimanche 20 septembre 2020 au soir.

En raison de la pandémie du Corona virus la date de l'ouverture a été reportée par arrêté préfectoral au samedi 16 mai 2020, au grand étonnement des adhérents qui se sont interrogés sur le bien-fondé d'un tel report en raison de la non promiscuité des pêcheurs et du grand espace au bord de la rivière.

Nous étions malgré tout une dizaine le jour de l'ouverture. Les prises n'ont pas été très nombreuses ce jour là. Cent vingt kilos de truites ont encore été déversés dans la rivière cette année selon une périodicité quelque peu perturbée en raison de la pandémie et des contraintes fixées pour la livraison.

Pour compenser le retard de la date d'ouverture, le président de la fédération de pêche de la Somme a sollicité auprès de la préfecture le report d'une quinzaine de jours de la date de fermeture en rivière de 1ère catégorie. Il n'a pas obtenu satisfaction. Le bilan de l'année est assez mitigé dans l'ensemble mais quelques pêcheurs ont pu réaliser des prises de belles tailles, excédant parfois un kilo. La société n'accorde toujours pas la réciprocité aux autres associations de pêche du département. Le nettoyage des berges reste le point le plus délicat à réaliser avant l'ouverture et pendant la saison pour garantir un accès suffisamment sécurisé aux actionnaires. Les jeunes bras sont les bienvenus pour suppléer ceux des anciens qui vieillissent.

Merci encore à Frédéric JOLY et à son épouse Isabelle qui assurent avec dévouement l'établissement des permis de pêche par Internet auprès de la fédération.

Le président se tient à votre disposition pour vous faire part de la réglementation propre à l'association : prix des actions (adulte, adolescent, enfant), prix du permis de pêche obligatoire (rivière de 1ère catégorie)

Lionel NORMAND



Les adhérents se reconnaîtront.



Brochet de notre rivière





Espéranto 80



A

u cours de l'année 2019-2020, l'association a eu un partenariat avec la Maison Jules Verne.

Pourquoi Jules Verne ? parce qu'il s'est intéressé à la langue internationale.

Le prodigieux anticipateur, à la fin de sa vie, s'était enthousiasmé pour l'idée d'une langue universelle et plus précisément pour l'espéranto dont le Dr. Zamenhof avait publié les bases en 1887.

Au début de 1903, un groupe espérantiste fut créé à Amiens, où Jules Verne demeurait. Sous l'impulsion de MM. Charles Tassencourt, un négociant, ami de l'écrivain et Joseph Delfour, Jules Verne accepta avec enthousiasme la présidence de ce nouveau groupement. Il promit à ses amis d'écrire un roman où il décrirait les mérites et l'intérêt de l'espéranto. L'écrivain se mit au travail mais sa mort, le 24 mars 1905, interrompit son œuvre...

- Un livre de Jules Verne, « le Docteur Ox » est en cours de traduction en Espéranto par notre groupe.

Il se présente bilingue, sera bientôt publié et mis en vente dans les locaux de la Maison Jules Verne et dans les librairies espérantistes

- La Maison J.V fit des présentations théâtralisées et deux créneaux ont été réservés à notre association pour mettre en valeur l'esperanto.

La mise en scène relatait une rencontre imaginaire entre le Docteur Zamenhof et Jules Verne avec l'intermédiaire d'une journaliste traductrice.

- Nous avons participé à « la nuit de la lecture » à la bibliothèque Senghor : par la lecture de textes écrits en espéranto et ensuite traduits (extraits d'un conte lituanien et du « Petit Prince »)
- Nous avons reçu une espérantiste canadienne qui a fait une conférence sur les langues au Canada.



Françoise Jaisson
La présidence est collégiale



<https://lernu.net/fr>
<https://www.sat-amikaro.org>
www.esperanto-nord.org



06.80.25.49.71



Association Sportive Prouzel-Plachy



Le club de football de l'A.S. Plachy Prouzel a su tenir bon cette année, malgré cette crise que nous traversons tous. Nos deux équipes séniors ainsi que notre équipe féminine sont repartis pour une nouvelle saison en 2020/2021.

Suite au confinement de début d'année, les saisons se sont arrêtées prématurément. Les féminines n'ont pu jouer que 3 matchs officiels et les équipes séniors n'ont fait qu'une partie de saison. Cependant, l'équipe sénior A étant première de son groupe de division 6, elle accède à la division 5 pour la saison 2020/2021. L'équipe sénior B était pour sa part en division 7 et celle-ci étant supprimée pour la saison 2020/2021, ramenant le nombre de divisions départementales à 6. L'équipe B accède donc pour sa part à la division 6.

Malheureusement, nous n'avons pas pu faire beaucoup d'événements en 2020. Nous avons pu faire une soirée halloween en novembre 2019 organisée par l'équipe féminine et une soirée jeux entre nous en décembre 2019 à la salle de Plachy-Buyon. Mais notre soirée annuelle devant se dérouler en avril et notre tournoi de pétanque en mai, il nous a été impossible de les organiser. Cependant, nous avons tout de même pu réaliser un tournoi de sixte en petit comité le 19 Juillet 2020.

Nous avons également comme objectifs de reprendre la tournée de distribution de calendrier comme cela se faisait il y a quelques années. Malheureusement, au vu du contexte actuel, cela n'a également pas pu être possible.

Nous avons tout de même pu réaliser des travaux de restauration et d'extension au terrain de football. Les budgets étant très restreint, nous avons pu réaliser ces travaux grâce à une participation de la mairie de Prouzel et aux sponsors que nous remercions. Nous sommes d'ailleurs ouverts à tous sponsors voulant participer à la vie du club.



Nous sommes également ouverts pour des licences séniors, masculine et féminine. Cependant, le championnat étant actuellement suspendu, nous ne savons, à l'heure actuelle, toujours pas comment va se dérouler cette saison 2020/2021. En espérant pouvoir au plus vite fouler de nouveau les terrains.

Nous avons repris une entente jeune avec les clubs de Vers-sur-selle, Namps-Maisnil et Rumigny. Nous acceptons tout enfant de 5 ans à 14 ans.

Nous avons également comme objectif de fonder de nouveau une équipe de vétérans l'année prochaine, donc pour toute personne ayant plus de 35 ans.

Pour résumer, cette année nous avons réussi à maintenir le club de l'A.S. Plachy Prouzel à flot et même à réaliser les travaux prévus. Ce qui n'est pas le cas de tous les petits clubs de campagne, qui malheureusement, ont du mal à repartir pour la saison prochaine.

Vous êtes bien entendu tous invités à venir nous retrouver sur le terrain de football de Prouzel les dimanches matins pour l'équipe féminine et le dimanche après-midi pour les masculins dès que les matchs auront repris.



Benoit BOILET
Président de l'ASPP





Tennis Club de la Coulée Verte (TCCV) *(since 1983)*

SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE...

Notre club loisir (nous ne sommes pas adhérents à la FFT) fort de 60 adhérents ne demande qu'à vous accueillir débutant comme confirmé. Nous organisons une soirée hebdomadaire « Tennis Détente » tous les lundis soir de 20h15 à 22h voire 23h pour certains ainsi que des heures de cours chaque semaine pour les adhérents à partir de 8 ans jusqu'aux adultes.

Saison perturbée cette année par la crise du COVID 19 avec arrêt des cours en mars suite aux mesures de confinement, la reprise a pu se faire en extérieur à partir du 9 juin. La rentrée de septembre a été de nouveau interrompue avec le confinement acte II fin octobre.

Nous tenons à remercier infiniment la municipalité pour le remplacement des platines par l'installation d'éclairage à LED sur le court situé route de Bacouël.

Pour rappel : école de tennis encadrée par :

Thomas LECOUTRE (Diplômé DE JEPS)

(Déroulement sur la période scolaire - hors vacances - de septembre à juin)

Cours le mardi de 18h00 à 22h00 et le jeudi de 17h30 à 18h30

Nous prenons à partir de 8 ans – avec la possibilité de faire 2 essais !



Reprise post-confinement en juin



**Nettoyage du terrain
à Plachy-Buyon au printemps**

Adhésion 2020/2021

(du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020)

Enfant/Ado moins- de 16 ans : 15 €

Adulte : 30 €

Informations à l'adresse :

<https://ballejaune.com/club/TCCV>

CONTACT :

Jean-Michel SALON

03 22 42 78 73

à PLACHY-BUYON

jm.salon@orange.fr

Tennistiquement votre,
Jean-Michel SALON - Président



Les cours adultes

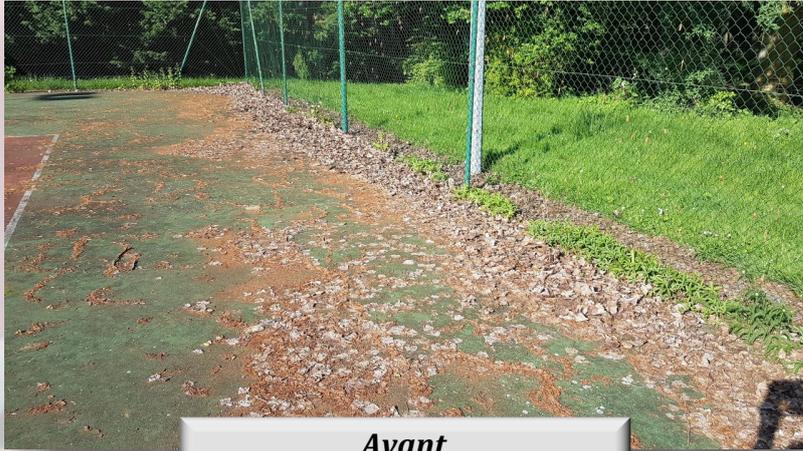


Les plus jeunes



La rentrée des ados en septembre 2020

Le nettoyage du terrain de tennis



Avant



Pendant



Après

Les nouveaux éclairages



10 ANS *BASKET BALL CLUB DU CONTYNOIS*

La fin d'année 2019 a été marquée par la dixième année d'existence de l'association du Basket Ball Club du Contynois. Le club évolue principalement dans la salle omnisports de Plachy Buyon. L'anniversaire du club a été ponctué par la venue de Migna Touré joueuse professionnelle qui a accepté de devenir la marraine du BBCC.

Nous avons compté 92 licenciés sur la saison 2019-2020 répartis de la catégorie Baby à la catégorie loisir adulte. Nous avons engagé plusieurs équipes en championnat inter-départemental et départemental, malheureusement suite au confinement les entraînements et les championnats ont été stoppés en mars, dommage car certaines catégories avaient des chances de remporter des titres au vu des classements à la mi-mars 2020.



Équipe U13 encadrée par Simon et Julian

Nous avons obtenu de belles réussites individuelles au sein de nos licenciés avec la qualification à la phase finale région du challenge Benjamin.

Il faut également rappeler qu'en novembre 2019 le club s'est doté d'un panneau électronique pour la marque, ce matériel a été installé dans le gymnase de Plachy-Buyon.

Les activités n'ont pas manqué encore cette année, notamment :

- la journée des associations à Conty début septembre
- les opens poussins et poussines
- les benjamins ont participé aux détections organisées par le Comité de la Somme
- les stages espoir à Conty
- les formations animateurs et initiateurs
- la soirée Beaujolais
- Journée festive 10 ans du club en la présence de Migna Touré, marraine du club.
- le Kinder plus Sport Basket Day
- Challenge Maryse Morel
- Accueil de personnes en situation de handicap sur plusieurs séances
- la soirée tombola de Noël, galette et tournoi parents enfants
- les paniers d'or U11
- la bourse aux jouets de Plachy
- la formation des services civiques
- le challenge benjamin (nes)



Équipe U15 filles encadrée par Benoit et Caroline

Notre soirée annuelle couscous a due également être annulée pour cause de covid.

La saison 2020-2021 a repris dès le mois d'Août, nous avons engagé nos équipes en championnat inter-départemental et départemental. Pour la première fois cette année nous avons engagé une équipe sénior féminine, cet engagement a été possible suite un travail avec un groupe de jeunes filles soudées depuis plusieurs années.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tout au long de l'année.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site bbcc.fr ou sur la page Facebook BBCC CONTY.

Nous tenons à dire un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent jour après jour pour les entrainements, l'organisation des matchs et évènements. Nous remercions la commune de Plachy Buyon et la Communauté de Communes pour leur soutien.



Équipe U17 encadrée par Kim et Arthur



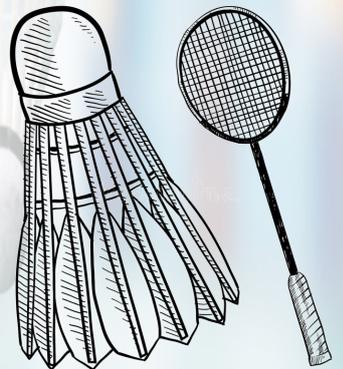
Équipe séniors filles encadrée par Mme HALEINE Valérie



Club de Badminton



Le club de badminton de Plachy a été créé en 2014, et compte en moyenne 30 licenciés. Une année compliquée comme tous les sports collectifs mais nous espérons reprendre ce sport pratiqué par près de 200 000 personnes en France.



Interview de Isabelle JOLY :

Isabelle, tu es l'une des premières adhérentes au club créé en 2014, pourquoi le badminton ?

→ En discutant avec ma voisine, elle m'a informé qu'un club de Bad allait se créer dans le village. Nous avons eu l'envie d'essayer ce sport en loisir avec ma famille, au final nous nous sommes tous inscrits.

Quelles sont les qualités requises pour la pratique de ce sport ?

→ Il faut l'endurance, de la mobilité et des réflexes.

Auparavant, as-tu pratiqué d'autres sports ? Que t'apportes le badminton ?

→ J'ai pratiqué pendant une quinzaine d'années le tennis. Ce sport me donne une condition physique pour la vie de tous les jours.

Tu es la joueuse la plus assidue, lorsque l'on t'a proposé le poste de trésorière tu as accepté de suite, pourquoi ?

→ Pour m'impliquer plus dans le club.

Quelques mots sur le club ?

→ Un club avec une ambiance familiale où l'on rigole beaucoup.



Le président, Frédéric CHIVOT

LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre Club a repris ses cours depuis le 8 septembre, animés par Maryline notre monitrice.

Cette année, en raison de la pandémie liée à la COVID 19, nous avons été contraints de limiter les groupes à quinze personnes. Cela nous permet de respecter les gestes barrières.

Nous sommes donc trente adhérents sur les deux cours au lieu de la soixantaine de l'année dernière. Il y a toujours, « UN TONIQUE » le mardi de 19 h à 20 h et « UN SOUPLE », le mercredi de 10 h à 11 h.

Le tarif a été maintenu à 70 € comprenant l'assurance « groupe » et la SACEM.



En raison du deuxième confinement mis en place par le gouvernement à compter du 30/10/2020, nous sommes dans l'obligation de suspendre les cours de gymnastique.

Nous avons organisé pendant quelques années un loto, courant mars, qui remportait un vif succès. Nous renouvellerons cette manifestation dès que la situation sanitaire le permettra.

Il en sera de même pour notre repas habituellement prévu en septembre.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour tout renseignement, merci de contacter **Janine LEMOINE**, présidente de l'association au **03 22 95 51 64** OU **06 21 66 08 77**.



La Présidente,



ASSOCIATION THEATRE SELLE EN SCENE

Après la première représentation de notre création collective "**Le Couple dans tous ses états**" en juin 2017 à Plachy, nous avons eu le plaisir de la jouer à nouveau à Pont-de-Metz et à Saveuse en 2018 ainsi qu'à Dury et Boves au printemps 2019. A chaque fois la bonne centaine de spectateurs a apprécié le spectacle ainsi que le côté multigénérationnel de notre troupe. Chaque soirée a été un agréable moment d'échange et de convivialité !

À l'automne 2019, nous avons participé à deux événements organisés par la CC2SO à Poix. Tout d'abord en septembre, l'Auto Studio, où nous avons tourné un court métrage qui a ensuite été projeté dans les salles de cinéma du territoire. Puis le 3 novembre, nous avons joué une version abrégée de notre pièce "**Le Couple dans tous ses états**" lors du premier Week-end du Théâtre Amateur de Poix. Cette initiative nous a permis de collaborer avec Patrice Bousquet de la compagnie professionnelle Le Théâtre de l'Orage.

Nous sommes actuellement en train de travailler sur notre prochaine création dont le thème sera "**Le Voyage**" que nous espérons pouvoir présenter à Plachy fin 2021.

Les neuf membres de "Selle en Scène", quatre femmes et cinq hommes, se réunissent tous les mardis de 20h45 à 22h30 à l'Espace Wallet-Fouque.

Caroline, Dominique, Françoise, Marie, Florian, Francis, Jean-René, Laurent et Yoann ainsi que Laetitia, notre régisseuse, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 !

Françoise Blin, Présidente



: sellenscene@gmail.com



: [@SelleenScene80](https://www.facebook.com/SelleenScene80)



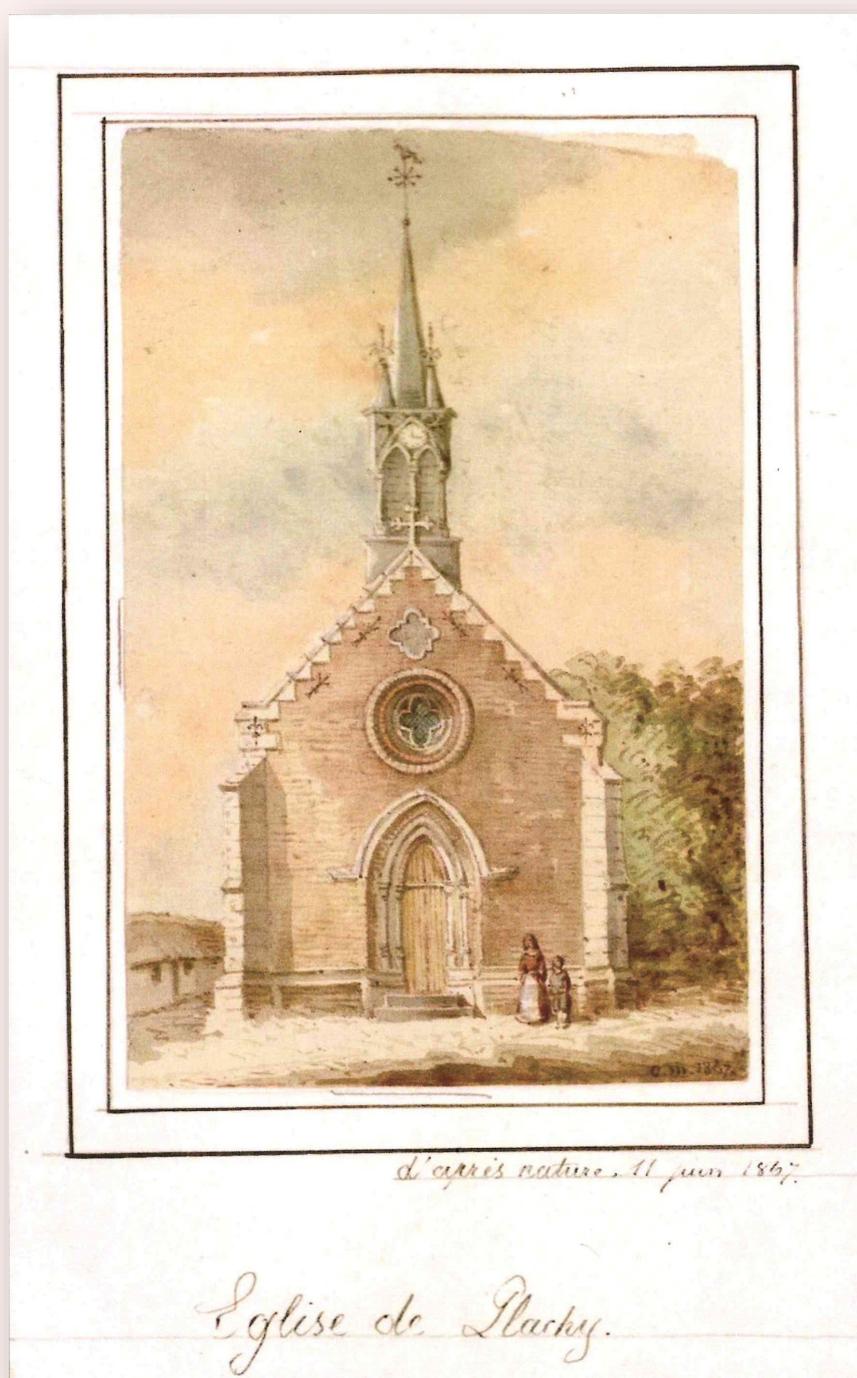
Association Mélodie d'Antan

Comme beaucoup d'entre nous, il a fallu annuler les différents prestations musicales, par rapport au covid-19.

De se fait le concert de Noël en l'Eglise de Plachy-Buyon prévu le 18 décembre n'aura pas lieu.

En attendant nous « travaillons » pour la réalisation d'un CD spécial chants de Noël.

Patiemment attendons l'année 2021, voir un concert vu en mai avec les enfants « fêtes des mères et fête de la commune ».





DANSE

L'année 2019 s'est terminée par la traditionnelle représentation lors de la soirée du Téléthon. Un cours de Zumba a également été proposé par Floriane Ferez, la prof de danse, pour les enfants qui ont répondu présents en faveur du Téléthon. Une quinzaine d'enfants ont participé à cette démonstration.

Pour entamer 2020, le groupe de 12 danseuses a repris avec de nouveaux pas sur "Run Boy Run".

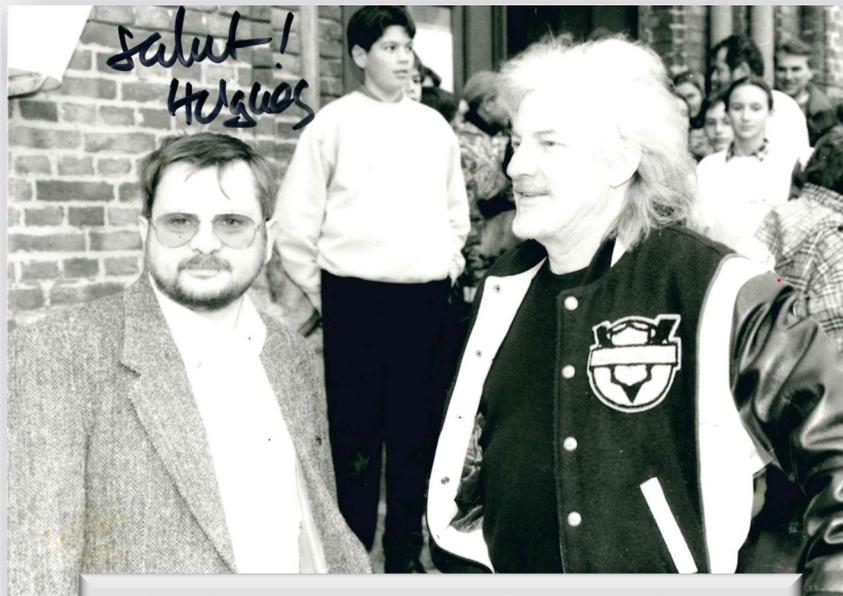
Les cours du mercredi ont dû être interrompus à cause du confinement.

Nous nous sommes toutes retrouvées en juin dans la cour de l'école pour reprendre la chorégraphie. Nous avons hâte de pouvoir reprendre car pour toutes c'est un moment de détente. On y trouve toujours de la motivation et de la bonne humeur.

Le groupe de danse



À la rencontre de Stan SZUMNY, une figure du village.



Stan SZUMNY en compagnie de Hugues AUFREY

Stan est né le 17 avril 1952. Originaire de Lens, avec son épouse, ils sont les premiers à habiter le lotissement du Val de Selle le 30 octobre 1976.

Les 3 enfants de la famille Szumny ont grandi et participé à la vie du village, à l'image de leur père.

En effet, en 1983, Stan fonde un club informatique avec M BOUCENA, professeur des écoles, pour que les enfants apprennent à se servir d'un ordinateur.

En 1991, le parc informatique étant obsolète, Stan passionné de musique décide d'organiser un concert à Plachy pour financer son renouvellement.

Un concert pour célébrer les 150 ans de la mort de Mozart avec les enfants du Conservatoire d'Amiens. Ce fût un succès ! Dès lors, fût créée l'association des Petits Mozart avec les enfants du village.

L'objectif étant de donner la possibilité aux musiciens en herbes de jouer dans l'Eglise St Martin de Plachy-Buyon aux côtés d'élèves du conservatoire.

A partir de 1993, les concerts ont été organisés en alternance avec Prouzel pour éviter les querelles de clocher de l'époque.

Fort de son relationnel, Stan va réussir à inviter des ténors de la musique classique comme en 1993, lorsque une cantatrice japonaise s'arrête à Prouzel dans sa tournée Tokyo - Santa fé.

Ensuite, vont venir jouer Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Hugues Auffrey, Jean- Philippe COURTIS ; bariton de l'Opéra Garnier !

2 festivals de jazz, « Toute la musique que j'aime » sont des souvenirs qui vont faire sourire ceux qui y ont participé. Comme le rappelle Stan, il ne faut pas oublier les fidèles bénévoles de l'époque qui ont permis à Plachy- Buyon d'être un carrefour régional de la musique ; son épouse , Mélima, toujours présente ainsi que Marie- Claude et Jean- Luc Hermant , fidèle compagnon , Jean- Luc Huyon (aux entrées) et Christian Boutor (les photos) et bien d' autres...

Plus de 2000 enfants ont pu jouer lors de ces concerts, et rien que cela nous renvoie à tous l'importance de l'engagement et du bénévolat dans nos communes . Car, au-delà des 2000 enfants heureux d'avoir pu exprimer leur passion, il y a la joie des spectateurs et celle des bénévoles ayant pu contribuer à la vie d'un village comme le nôtre.

Frédéric Chivot



Interview de Ugo LEBESGUE

Ugo peux-tu te présenter ?

- J'ai 20 ans, j'habite Plachy-Buyon ; J'ai fait ma scolarité au lycée du Sacré-Cœur à Amiens et après l'obtention de mon bac scientifique j'ai rejoint l'UTC de Compiègne où je suis un cursus en ingénierie.
Après 2 années de classe préparatoire, je démarre un cycle de 3 ans pour aboutir à un diplôme bac + 5.
J'ai par ailleurs rejoint la section sport élite de l'UTC afin de m'améliorer dans mon sport favori, en l'occurrence la course à pieds.

Justement, à ce sujet depuis quand cours-tu ?

- J'ai essayé pas mal de sports différents dont le roller hockey mais une vilaine blessure m'a écarté du sport pendant près de 2 ans. Ne pouvant plus pratiquer ce sport je me suis mis à la course à pieds il y a 4 ans. Je suis actuellement licencié au club « Gravity running expérience » section trail dont le siège est situé à Ailly sur Noye.

Pourquoi préfères-tu le trail° à la course sur route ?

- Je fais de la route afin d'avoir des repères au niveau temps. Ainsi, mon record au 10 km est de 35 minutes et 30 secondes. Je pense ne plus être loin des 33 minutes. Mais le trail reste mon domaine de prédilection où l'ambiance est des plus conviviale et où la solidarité n'est pas un vain mot, de plus souvent avec de beaux paysages.

Quel est ton palmarès ainsi que ton meilleur souvenir de course ?

- J'ai un très bon souvenir des 20 kms de Paris où j'avais de bonnes sensations. Déplacement effectué avec mes potes de l'UTC. J'ai fini dans le temps de 1h13'11". Classé centième sur 25000 participants et 3^{ème} de ma catégorie.
J'ai été champion de la Somme de ma catégorie au semi-marathon de la coulée verte avec un temps de 1h20'19".
Fait également le GR20 en Corse ainsi qu'au mois d'aout dernier le tour du Mont-Blanc soit 170 kms en 4 étapes.

Une anecdote rigolote sur la course ?

- Il m'est arrivé de me retrouver seul sur la ligne de départ car les autres étaient déjà partis ; j'avais passé trop de temps à l'échauffement après il faut galérer pour remonter les concurrents surtout quand cela se passe sur un 10 kms !

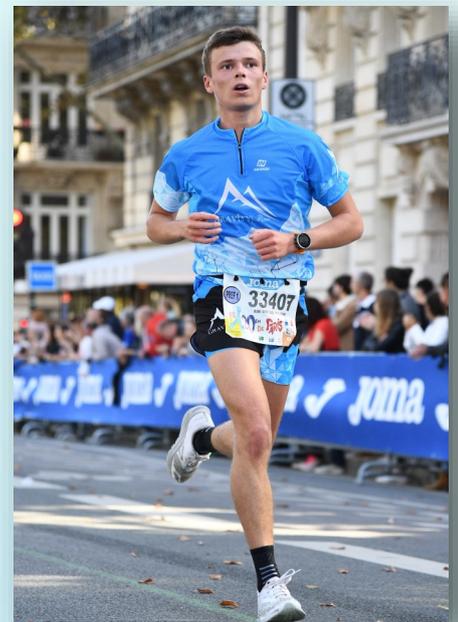
° Le trail : la course nature ou plus rarement la course en sentier, est un sport de course à pied, sur longue distance, en milieu naturel, généralement sur des chemins de terre et des sentiers de randonnée en plaine, en forêt ou en montagne. (Source Wikipédia)

Question d'actualité moins réjouissante comment as-tu vécu le confinement ?

- Durant le 1^{er} confinement j'ai essayé d'aider le personnel soignant et je n'ai pratiquement pas couru engendrant en conséquence une grosse perte de niveau.
Pour le confinement acte II j'ai continué à m'entraîner 6 à 7 fois par semaine en respectant bien sûr le délai d'une heure maximum ensuite j'ai eu une dérogation pour courir plus d'une heure grâce à l'UTC et la section sport élite.

Maintenant petit questionnaire de Proust en 9 points :

1. Ton sportif préféré : Martin FOURCADE (biathlète)
2. Ton coureur préféré : Kilian JORNET°
3. Ta coureuse préféré : Emelie FORSBERG°°
4. Un film : Imitation Game°°°
5. Une série préféré : Les CENT
6. Ton jeu vidéo favori : Fortnite
7. Choix musicaux : AC/DC (Groupe de Hard-rock) ; PLK (Rappeur)
8. Un héros de fiction : Harry Potter
9. Acteur préféré : Jean DUJARDIN



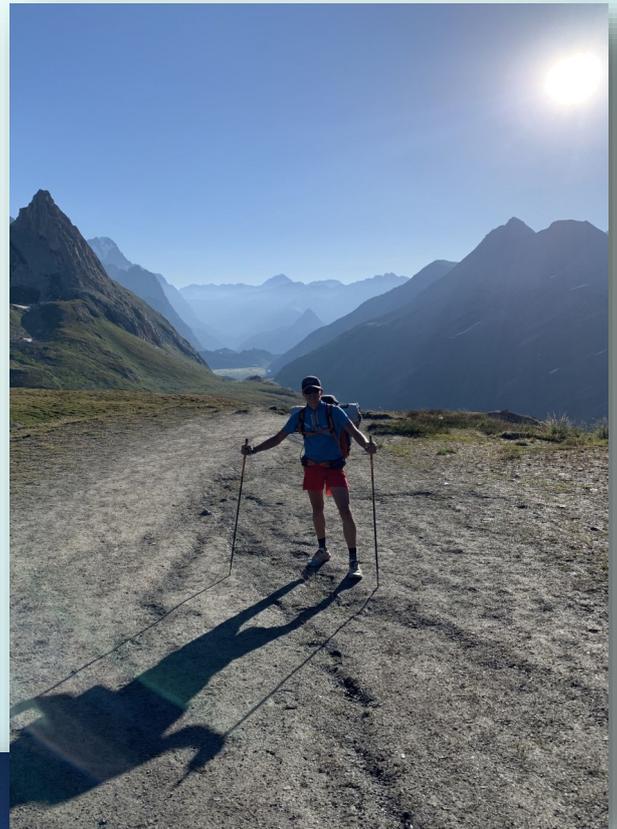
°Kilian JORNET : (de son nom complet en catalan : **Kílian Jornet i Burgada**), né le 27 octobre 1987³ à Sabadell, est un sportif professionnel espagnol, spécialiste de ski-alpinisme, alpinisme, ultra-trail et course en montagne.

°°Emelie FORSBERG : née le 11 décembre 1986¹, compagne de Kilian JORNET est une athlète suédoise, spécialiste de trail et skyrunning. Elle a remporté le championnat du monde Skymarathon Ultra 2014, et le championnat d'Europe 2013 de skyrunning. Elle fait partie depuis 2012 des meilleurs athlètes mondiaux en trail running.

°°°Imitation Game : ou *Le Jeu de l'Imitation* au Québec (*The Imitation Game*) est un film biographique américain réalisé par Morten Tyldum, sorti en 2014. Il s'agit de l'adaptation cinématographique de la biographie Alan Turing ou l'énigme de l'intelligence (*Alan Turing: The Enigma*) d'Andrew Hodges. Le film est inspiré de la vie du mathématicien et cryptanalyste britannique Alan Turing, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il a travaillé à Bletchley Park.

(Sources Wikipédia)

Propos recueillis par Jean-Michel SALON



Le petit marché du mardi

Monsieur DE CLERCK Laurent de VELENNES est présent chaque mardi après-midi de 15h à 18h30 et y vend :

- Sa production de légumes et des produits laitiers (d'Eplessier)
- Du miel (de Prouzel)
- De la bière (Quevauvillers)
- Du cidre/jus de pomme (Saint-Gratien)

Le petit marché se situe sur la place en bas de la résidence de la Clés des Champs.



La boucherie BECQUE est présente tous les mardis de 15h à 20h



Les commerces ambulants

Sur le parking du café le jeudi matin



La poissonnerie le « Tchot Pichon » de Madame DEROSIERE



La boucherie de Monsieur BOUILLY, présent de 11h à 12h et circule ensuite dans le village.



Dalona Burger est présent le samedi soir de 17h à 21h sur le parking du café



**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**

M. LECOMTE Maxime et Mme LECLERC Marion
45 rue des Clabaudois
03 22 42 08 92

INSTITUT DE BEAUTÉ « LE SPA »

Mme CHARPENTIER Élise
5 rue Edouard Philogène Wallet
03 22 42 95 47

VENTE À LA FERME DES COLLINES

Mme PILLON
Hameau de Buyon
Lafermedescollines@gmail.com
<https://www.fermedescollines.fr/>
Mercredi : 16h-19h
Vendredi : 16h-20h

INFORMATIQUE

M. HENOCQUE Manuel
Société Dizibao Dépannage informatique et ADSL
20 rue des Alouettes
06 15 70 01 59
contact@dizibao.fr - www.dizibao.fr

PHARMACIE

Mme SCHMARTZ-VERMANDEL Anne
10 rue du Capitaine Hémir Mézan
03 22 42 76 49 Fax : 03 22 42 08 85

**TRANSPORT ROUTIERS DE FRET
INTERURBAIN**

M. PILLON David
Hameau de Buyon
03 22 42 12 23

CABINET D'INFIRMIERS

M. MERAUX Jean-Baptiste et Mme SCHMARTZ Mélanie
10 rue Edouard Philogène Wallet
06 23 78 11 44

GARAGE FOURNIER

Entretien et réparation des véhicules auto moto
de toutes marques
M. FOURNIER Alexandre
14 allée de l'Ecco Homo – 07 77 81 81 03

CAFÉ – TABAC – PRESSE – BRASSERIE – « L'annexe »

M.LEROY Sébastien
1 route de Conty
03 22 42 00 27
Fermé le mardi

ÉBÉNISTE ARTISAN

M.VANDEPITTE Willy
5 chemin de Saint-Sauflieu – Hameau de Buyon
03 22 42 77 41

CHOCOLATERIE « Les chocolats de Nicolas »

M. et Mme HAAG Nicolas
1 grande rue – Hameau de Buyon
03 22 95 57 12 – 06 03 49 46 99

LE MOULIN DE PLACHY

Événements privés et réceptions
1, chemin du Moulin
80160 Plachy-Buyon
07 80 96 58 28

<https://www.moulindeplachy.com/>

Plachy autrefois

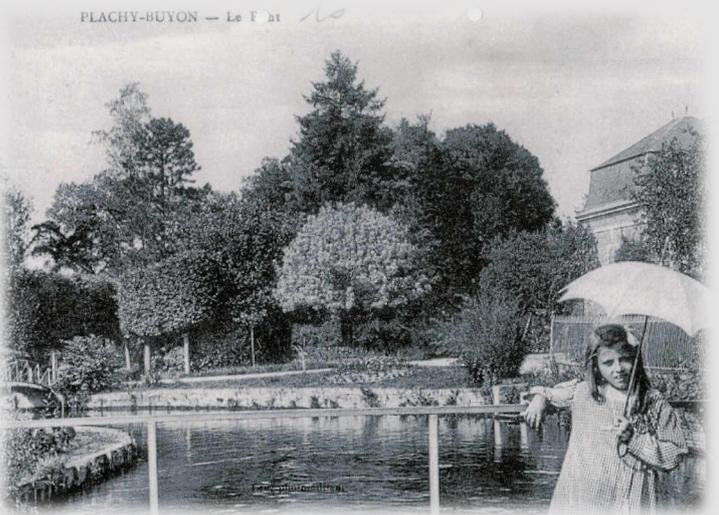
4. Plachy (Somme) – La Rue de l'Église



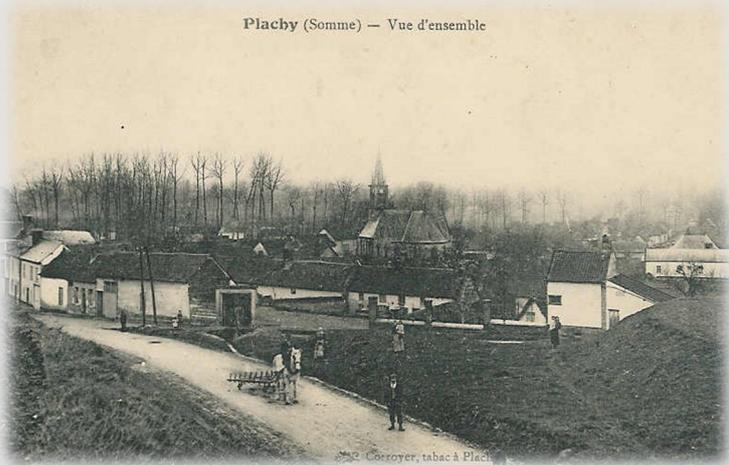
Plachy (Somme) – La Place de la Mairie



PLACHY-BUYON – Le F at



Plachy (Somme) — Vue d'ensemble



© Corroyer, tabac à Plachy



3. - PETIT-PLACHY (Somme).



Chêne R. Edouard, Rue N.



PLACHY — Rue du Pont

Edition Leclercq Areale



Plachy-Buyon dans la presse

2 PLACHY-BUYON S'IMPOSE

L'ancien canton de Conty a vu le nouveau maire de Plachy-Buyon, Jean-Luc Huyon, 66 ans, retraité de la banque, annoncer qu'il se présenterait à chaque tour. Il ne l'a pas emporté (57 voix contre 79 et 8 blancs) face au maire de Conty, Pascal Bohin. En revanche, il a obtenu 76 voix contre 57 et 9 blancs face à Valérie Mouton (Ô de Selle) quitte ainsi l'exécutif où elle portait un ambitieux projet d'actions en direction de la jeunesse. Catherine d'Hoine, seule candidate, maire de Namps-

PLACHY-BUYON

Plus de 20 ans pour les parcours du cœur

Ce dimanche matin, plus de 60 adultes et enfants ont participé à la marche « Les parcours du cœur ». La grande surprise pour les nouveaux habitants fut le départ, qui s'est fait du parc de feu Anny Flinam-Wallet. Une propriété dont l'ancienne maire a fait don au village à son décès. Dans cet espace sécurisé, nous pensons organiser les manifestations du juillet prochain pour redonner vie à la ville, explique le second adjoint au maire, Frédéric Chivot. Avant, il est important de rappeler que nous sommes cette marche depuis plus de 20 ans.



Avant le départ, on partage le café et viennoiseries dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.

Plusieurs habitants ont suivi Jacques Lemoine, 1^{er} adjoint, pour une randonnée de 10 km entre Plachy-

Conty et Namps-sur-Selle. C'est un bon signal pour tous. Pour Jacques Lemoine, « nous et le comité des fêtes essayons de faire au mieux pour promouvoir des manifestations tout en res-

Une situation accidentogène à assainir

Des malfaçons, lors des travaux d'assainissement, rendent la circulation dans la rue du Commandant Dodart particulièrement dangereuse.



Jean-Luc Huyon, maire et président du syndicat intercommunal d'assainissement, et son adjoint Frédéric Chivot ne supportent plus — comme la population — cette situation qui a déjà causé plusieurs accidents.

Le Syndicat intercommunal d'assainissement de Bacoüel-sur-Selle, Plachy-Buyon et Prouzel a décidé de créer un réseau d'assainissement. Il allonge la station d'épuration mise en service il y a maintenant quatre ans. Le syndicat a confié la maîtrise d'œuvre à la société Sogel et le chantier à la société de travaux publics SADE. Mais les choses ne se passent pas comme prévu. Les travaux de terrassement et de mise en place du réseau ont débuté par les communes de Plachy-Buyon (dont la D 162, rue du Commandant Dodart) et Prouzel en 2017. Ils sont terminés depuis décembre dernier dans la commune de Bacoüel-sur-Selle.

Solidarité record pour le Téléthon

Le comité des fêtes et les associations du village ont repensé leur organisation du Téléthon cette année, de la population a battu tous les records.



La distribution des tartiflettes et des parts de tarte offertes par les anciens boulangers du village.

Chaque année une tartiflette est partagée à la salle des fêtes du village. Cela permettait aux habitants de retrouver et de se mobiliser. Les sports. Pour cette édition sportive, nous avons annulé les événements sportifs, en raison du sanitaire. Le samedi 12 a été proposé une tarte à emporter. Une part de tarte par famille a été offerte par Michel Mollet, les anciens du village. Ils ne valent leurs droits de retraite. Le samedi 12, le comité des fêtes « chef », a proposé de servir de point

adjoint au maire, précise : « Il est important de rappeler que la collecte de ce premier week-end de décembre permet d'assurer 40 % du budget de l'AFM au niveau national. Afin de pouvoir collecter un maximum de fonds, nous avons accentué la communication et proposé en parallèle une tombola en ligne. » Habituellement, la tartiflette rassemblait 120 personnes. Cette année, 160 repas ont été servis et 400 € ont été recueillis avec la tombola. Ce sont ainsi 1 500 € qui vont être reversés à l'AFM, ce qui démontre de loin les espérances des organisateurs. « Nous vivons des moments compliqués mais ce résultat nous motive encore plus pour l'année prochaine. L'objectif sera de dépasser les 2 000 € de bénéfices ! Les nouvelles idées sont pris pour 2021. De nouvelles idées sont les bienvenues ! », concluait Frédéric Chivot.

Un repreneur pétri d'enthousiasme

La boulangerie ferme ses portes ce vendredi pour rouvrir le 8 décembre, avec à sa tête Maxime et Marion Lecomte.

Ce vendredi 28 novembre, au soir, Michel et Catherine Mollet prendront une retraite bien méritée et passeront le relais aux jeunes Maxime et Marion Lecomte, qui rouvriront donc cette boulangerie dans un peu plus d'une semaine, le 8 décembre. C'est le hasard qui, dans ce cas, s'en est mêlé. Il y a plusieurs mois, le principal employé de la boulangerie Mollet est tombé malade et a dû être remplacé. Maxime Lecomte, habitant de Vers-sur-Selle, est donc présenté et a travaillé avec Michel pendant huit mois. Forcément, des liens et des échanges se sont créés et Maxime Lecomte demande au gérant s'il ne cherche pas à reprendre. Belle aubaine, puisqu'en effet, M. Mollet comptait partir en retraite et la transaction avec le couple Lecomte se fait.



Le hasard a fait que Maxime (à gauche) remplace le principal employé des Mollet il y a quelques mois.

Maxime Lecomte a suivi ses études de boulanger et de pâtisserie à l'Institut de formation de métiers (Ifm) de Plachy-Buyon. « J'ai toujours aimé faire de la pâtisserie depuis que je suis enfant. J'ai suivi une formation de pâtisseries chez moi puis de boulangerie. C'est un grand départ, mais j'y crois. Je reprends la boulangerie de M. Mollet tout en gardant ce qu'il propose aux clients. Nous poursuivrons la cuisson du pain au feu de bois, ce qui plaît beaucoup. » Maxime Lecomte conservera aussi une petite partie traiteur, avec la confection de ficelles picardes, mais il évoluera vers de nouveaux produits. Avec Marion, il emménagera au dessus du commerce pendant la semaine de fermeture.

Michel et Catherine, eux, sont heureux de transmettre leur commerce qu'ils ont tenu durant de longues années, pour s'occuper de leurs quatre petits-enfants et se reposer aussi. « Nous partons heureux d'avoir trouvé un couple qui croit encore au commerce local. Si nous n'avions pas eu de repreneur, Plachy-Buyon perdait un de ses deux commerces. » Avant de passer la main, Michel n'a pas manqué de transmettre ses petits secrets et ses conseils sur l'attente des clients — surtout pas de produits congelés. De notre correspondant PATRICK TRANAN

PLACHY-BUYON

Le Père Noël en calèche

Avec une calèche trop petite pour contenir tous les présents, le Père Noël et ses lutins n'ont pas chômé pour aller dans chaque rue du village, qui compte une centaine d'enfants. Chacun a reçu un cadeau et des chocolats confectionnés par l'artisan chocolatier communal. Une longue tournée qui s'est faite en musique au grand plaisir des petits et des grands.



*Quelques personnes ayant marqué
l'histoire de notre village !*



①

?



②



③

?



4

?

5



?

Les avez-vous reconnues ?

Si oui, il vous suffit de donner votre réponse (1 mois à partir de la date de réception du lien) en mairie ou par mail :

mairie.plachy@wanadoo.fr

Chaque bonne réponse sera récompensée (en cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué !)

N'hésitez pas à participer !

Directeur de la publication :

Mairie de Plachy-Buyon

2 rue du Commandant André Dodart (80160) 03.22.42.74.26

La commission communication :

Frédéric CHIVOT, Julie GROSSEMY, Catherine RICHEL,

Céline ROGER

Mise en page :

Mégane DELCENSERIE

Texte :

Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 47ème bulletin municipal.

Impression :

Ansel Imprimerie

Rue Victor Magnier, 80000 Amiens

